

# **Commission Indépendante pour l'Afrique face aux défis du Millénaire**

Réunion de Restitution  
Abidjan 12-13 Novembre 2001

## **Le 3<sup>e</sup> Millénaire pour l'Afrique Vision et Propositions**

(Projet)

:  
Sams Dine SY, Consultant en Prospective internationale  
Dakar Novembre 2001

---

# SOMMAIRE

AVANT PROPOS.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
<b>PREAMBULE.....</b>	<b>6</b>
<b>I. UN 2<sup>E</sup> MILLENAIRE QUI MET L'AFRIQUE HORS JEU .....</b>	<b>8</b>
LA GLOBALISATION PAR LA VIOLENCE ET LA TERREUR CONTRE L'AFRIQUE .....	8
POURQUOI TOUT UN MILLENAIRE POUR L'AFRIQUE ? .....	9
<b>II. LE 3<sup>E</sup> MILLENAIRE ET L'AFRIQUE : INCERTITUDES ET ENJEUX .....</b>	<b>12</b>
L'AFRIQUE ET LE DEVELOPPEMENT MONDIAL INEGAL.....	12
L'AFRIQUE ET LA GOUVERNANCE MONDIALE : DE NOUVEAUX RAPPORTS SONT-ILS POSSIBLES ? .....	13
L'AFRIQUE ET L'HUMANITE : INVENTER UN NOUVEAU PARADIGME.....	18
L'AFRIQUE ET LA SCIENCE : UN GAP DIFFICILE A COMBLER .....	19
<b>III. LA SITUATION DE L'AFRIQUE : DEFIS ET PROBLEMES URGENTS .....</b>	<b>21</b>
L'AFRIQUE EN SITUATION.....	21
LA COOPERATION INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE .....	28
LE NOUVEAU PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE (NEPAD) .....	30
L'IMPACT DE LA TRAGEDIE DU 11 /09/2001 SUR LA VISION COURANTE DE L'AFRIQUE .....	34
<b>IV. LE 3<sup>E</sup> MILLENAIRE POUR L'AFRIQUE.....</b>	<b>42</b>
LA VISION POUR, L'AFRIQUE, LE MONDE ET LES AFRICAINS .....	42
POUR UNE MISE EN ŒUVRE CONCERTEE DE LA VISION.....	44
SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE, GESTION ET AUTRES CONSIDERATIONS STRATEGIQUES .....	47
<b>V. OBJECTIFS ET STRUCTURE DU PROGRAMME " 3<sup>E</sup> MILLENAIRE POUR L'AFRIQUE" .....</b>	<b>51</b>
<b>A. METTRE EN OEUVRE DES PROGRAMMES CONCERTES D'INVESTISSEMENT .....</b>	<b>51</b>
1. Investissements en ressources immatériels .....	51
2. Investissements de portefeuille de produits et de services .....	51
3. Investissements pour l'infrastructure essentielle .....	51
4. Investissements dans les secteurs sociaux (santé, éducation et accès aux services sociaux de base, voir B 5).....	51
<b>B. AFFIRMER LA PLACE CENTRALE DE L'AFRIQUE DANS LE SYSTEME MONDIAL .....</b>	<b>52</b>
1. Promouvoir l'éthique dans les affaires et lutter contre la corruption .....	52
2. Promouvoir la sécurité humaine.....	52
3. Mettre les applications scientifiques et technologiques au service.....	52
de la société et des citoyens .....	52
4. Mettre en place de l'Agence Spatiale Africaine et lancer le « Premier Satellite Africain » .....	53
5. Combattre le Sida/VIH, les inégalités et les pandémies.....	53
6. Promouvoir l'intégration inter régionale, sous régionale et transfrontière.....	53
<b>C. PROMOUVOIR LE FONDS MONDIAL POUR L'INVESTISSEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE .....</b>	<b>54</b>

## **DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES**

LE PRIX NYERERE POUR LA PROMOTION DE L'ETHIQUE ET LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

LA DECLARATION DE DAKAR

L'APPEL DE COTONOU « COMBATTRE LE SIDA/VIH »

LE COMMUNIQUE D'ACCRA « COMBLER LA FRACTURE DE LA CONNAISSANCE »

LA CHARTE DE COTONOU « PROMOUVOIR DE NOUVELLES DEMARCHES DE COOPERATION AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT »

## **ANNEXES**

LISTE DES MEMBRES DES LA COMMISSION INDÉPENDANTE

LISTE DES EMMINENTES ET PERSONNALITÉS ET EXPERTS INVITÉS PAR RÉUNION

LISTE DES CONSULTANTS

LISTE DU PERSONNEL DU PROJET INTERNATIONAL « MILLÉNAIRE POUR L'AFRIQUE »

LISTE DES DOCUMENTS PRODUITS DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DE LA C.I.

FICHE RESUME DU PROJET PNUD RAF 98010, D'APPUI À LA COMMISSION INDÉPENDANTE

## Avant-Propos

A l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle, des personnalités issues de la société civile, du monde universitaire, d'organismes publics dont l'indépendance est reconnue, ont décidé de mettre ensemble leurs préoccupations en ce qui concerne la lacune dans la problématique des relations entre l'Afrique et le reste du monde. Partant de leurs expériences et compétences individuelles et animées par le souci de mettre fin au cercle vicieux de la pauvreté et de la dépendance dans laquelle les Africains sont enfermés depuis plus de cinq siècles, ces personnalités se sont constituées en Commission Indépendante (C.I.) afin d'examiner les moyens pour l'Afrique de faire face aux défis du 3<sup>e</sup> Millénaire. La Vision et les Propositions qui suivent sont issues de la série de réunions que la C.I. a organisées au cours des années 1999, 2000 et 2001. Les réunions de la C.I. ont été organisées dans les lieux avec et avec l'ordre du jour suivants.

- Abuja : les questions et défis du millénaire et la méthode de travail
- Dakar : la vision de l'Afrique pour le XXI<sup>e</sup> siècle,
- Cotonou : le défi du SIDA/VIH,
- Maputo : le processus de formulation des propositions : critère de sélection et rôle des membres
- Accra : le défi scientifique et technologique
- Cotonou : le défi de la coopération internationale au service du développement de l'Afrique
- Abidjan : Synthèse de la vision et des propositions à soumettre à l'attention des autorités africaines et internationales et du public en général.

La liste des réunions, des thèmes traités, celle des membres et des autres participants, ainsi que les rapports de synthèse de chaque réunion, est jointe en annexe. En outre, les participants ont, soigneusement examiné au cours des différentes réunions, les événements majeurs qui étaient susceptibles d'influencer les travaux de la C.I. :

- le Rapport Annan "Nous les peuples: le rôle des Nations Unies au XXI<sup>e</sup>" (Dakar),
- la Déclaration de Syrte sur l'Union Africaine (Dakar),
- la Déclaration du Millénaire de l'ONU (Maputo),
- La Loi française proclamant l'esclavage, crime contre l'humanité (Cotonou)
- Le NEPAD (ex-Nouvelle Initiative Africaine) soumis au G8 et le Plan de Gênes pour l'Afrique (Abidjan),
- l'impact sur l'Afrique de la globalisation du terrorisme, suite aux attentats du 11 septembre contre les Etats-Unis (Abidjan).

Plusieurs contributions écrites des membres de la C.I. ont été soumises pour discussion, tandis que des documents de support étaient élaborés par des consultants et que d'éminentes personnalités et experts invités délivraient des conférences, des communications ou des commentaires. L'essentiel des analyses et des données utilisées dans ce rapport a pour origine ces documents.

Les membres de la C.I., ont invité à participer à leurs travaux, XX experts, consultants, éminentes personnalités et fonctionnaires ressortissants de YY pays africains ou représentant ZZ organisations internationales, bilatérales et régionales. Une couverture médiatique a été assurée à toutes les réunions, afin d'assurer la transparence des travaux et l'obligation de rendre compte.

Les résultats intermédiaires ont été régulièrement transmis aux autorités gouvernementales africaines, au Secrétaire Général de l'ONU et au PNUD. Des dispositions pratiques ont été

prises afin de faciliter la consultation bilingue et l'accès aux documents de la Commission Indépendante à travers le site [www.millafrica.org](http://www.millafrica.org), afin que chacun puisse y réagir.

Le Rapport, qui sanctionne la fin des travaux de la CI, commence par un préambule qui rappelle l'importance d'une réflexion à l'échelle continentale ainsi que la portée de l'exercice. Il se poursuit par l'examen des séquelles du 2<sup>e</sup> Millénaire sur l'Afrique, avant de présenter les incertitudes et les enjeux auxquels le continent devrait faire face au cours du 3<sup>e</sup> Millénaire. L'analyse de la situation actuelle de l'Afrique, des défis et des problèmes urgents à traiter précède la présentation de la Vision et des Propositions, qui constituent l'essentiel du rapport. Enfin, le dernier chapitre est consacré à la présentation synthétique des objectifs et contenu des principales propositions.

La Commission Indépendante a bénéficié pour l'organisation de ces réunions de l'appui du Secrétaire Général de l'ONU, du PNUD, de la BAD, d'autres donateurs publics internationaux et bilatéraux et des gouvernements africains qui ont bien voulu parrainer les différentes réunions.

## Préambule

La Commission Indépendante pour l'Afrique a, comme son objet l'indique, pour mission d'anticiper par la réflexion prospective et l'examen pluraliste, l'évolution de l'Afrique. Cet effort s'inscrit dans un double contexte marqué par :

- la relance de l'intégration africaine en tant qu'effort planifié pour briser l'isolement des Etats africains et des populations africaines ;
- le renouveau de la réflexion prospective indépendante à l'échelle mondiale et continentale, y compris en Afrique.

Les propositions qui suivent n'engagent que les Membres de la C.I. C'est dire qu'elles ne se substituent pas aux réflexions en cours en vue de mettre en place de l'Union Africaine, ainsi que du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique, pas plus qu'elles n'ont la prétention de réduire les termes du débat sur l'évolution du système mondial et de la place de l'Afrique. Elles ne sont pas non plus un répertoire des politiques et programmes ou initiatives de développement de l'Afrique à l'échelle continentale ou nationale. Elles ne s'inscrivent pas non plus dans une approche sectorielle ou nationale des problèmes de développement.

La contribution de la C.I combine une démarche analytique à une approche globale en choisissant comme unité d'analyse l'Afrique et ses relations avec le monde. La perspective, plus analytique que normative adoptée, découle de la conviction que le futur est plus ouvert que jamais et qu'il constitue le bien commun par excellence. La description des mécanismes explicatifs sous-jacents, l'identification des enjeux et du jeu des acteurs dans des contextes futurs améliorent la compréhension de l'évolution de la situation de l'Afrique et est plus utile pour la prise de décision. Quant à l'approche globale, elle se traduit par l'abandon de la recherche de l'exhaustivité à tout prix qui conduit généralement à dresser une liste de domaines critiques, en l'absence de critères robustes permettant de hiérarchiser les facteurs explicatifs.

La contribution de la C.I. s'inscrit dans la lignée de la Déclaration de Monrovia, du rapport de la Commission Nyerere sur le développement et du rapport du groupe des Dix sur la BAD. En remontant plus loin ou encore en restant dans l'air du temps, elle ambitionne d'être aussi utile que le fut la contribution du Club de Rome "Halte à la croissance" qui date des années 70 et comme cherche à l'être celle du Club d'Athènes "Westphalie II : pour un nouvel ordre mondial".

Le rapport met l'accent sur quelques leviers suffisamment stratégiques pour créer des effets de richesse et le type d'engagements à prendre pour assurer la protection des intérêts vitaux de l'Afrique. L'objectif est de mettre en lumière ce que les membres ont identifié comme étant la pierre angulaire du 3<sup>e</sup> Millénaire pour l'Afrique : la rupture avec tout ce qu'a pu représenter le 2<sup>e</sup> Millénaire. Il importe à présent de mettre un terme à la globalisation conçue comme une force négative. Le XXI<sup>e</sup> siècle serait alors africain et la globalisation représenterait une force positive.

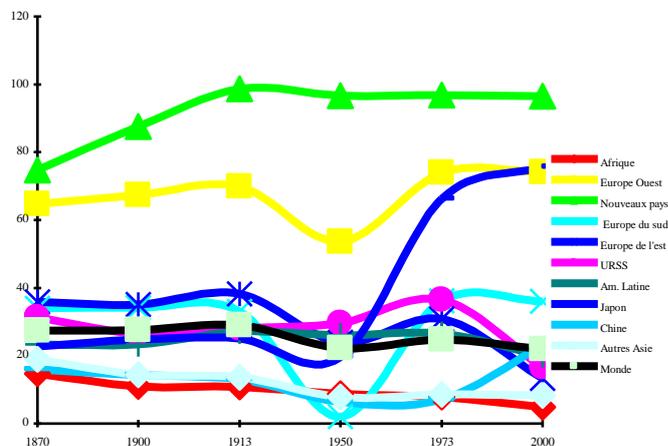
Cependant, cette vision ne deviendra pas spontanément réalité. Les implications pour les différents acteurs devront être précisées au plan politique, économique et social. Les facteurs globaux de transformation du système mondial, leur impact et les futurs possibles devront aussi être repéré afin de déboucher sur des pistes d'actions adaptées.

*Les membres de la Commission Indépendante se sont réunis dans le cadre des activités du "Projet International Millénaire pour l'Afrique", afin d'effectuer un diagnostic rétrospectif et prospectif des relations de l'Afrique avec le monde. Ce diagnostic s'articule autour de l'examen de la situation de l'Afrique au cours du 2<sup>e</sup> Millénaire et de l'examen des incertitudes, des risques et des opportunités au début du 3<sup>e</sup> Millénaire. Il est l'objet des chapitres I, II, III.*

# I. UN 2<sup>e</sup> MILLENAIRE QUI MET L'AFRIQUE HORS JEU

## La globalisation par la violence et la terreur contre l'Afrique

Graphique 1 : PIB régional, en % de celui des nations motrices  
(Grande Bretagne 1870, 1900 et USA 1913 et après)



et la forme de globalisation qui en a résulté.

1. Les bouleversements que l'Afrique a affrontés au cours du 2<sup>e</sup> Millénaire sont multifformes et complexes et d'une ampleur sans seconde, sur un espace de cette dimension. Ce Millénaire a été sans contexte celui de la mise en place d'un système global de négation d'une partie importante de l'humanité et qui fait de l'Afrique un continent à la traîne.
2. Face à la nature inextricable des causes de rejet du continent à la marge de l'humanité, il importe de jeter un regard sur le contexte socio-politique, marqué par des violences et des brutalités massives
3. Au cours de ce millénaire, une véritable "Guerre contre l'Afrique" a été menée, après que les plus grands penseurs de l'époque et les spécialistes des "sciences d'outre-mer", aient érigé en théorie scientifique. Cette démarche servait de justificatif à l'usage systématique de la violence et de la terreur contre les Africains et les biens qui leur appartenaient.
4. Il existe une continuité avérée entre les mécanismes suivants qui ont successivement été mis en place et contribuent à faire de la globalisation une force négative :
  - la traite négrière transatlantique ;
  - la colonisation qui en a été la continuation par d'autres moyens ;
  - la fragmentation du continent pendant toute la période post-coloniale ;
  - la dévalorisation systématique des ressources naturelles et humaines de l'Afrique par le biais du système d'échange inégal ;
  - le système de l'endettement et de l'aide au développement ;
  - l'isolement du continent par la médiatisation de la pauvreté de ses populations, la prévalence de maladies incurables, l'absence de passé et d'avenir ;
  - la dépossession de ses populations de tous les attributs de la dignité, de tout sens de responsabilité et d'organisation.

Le système global s'est aussi présenté sous diverses formes, allant de la ségrégation raciale aux travaux forcés en passant par l'économie de traite et l'expatriation des cerveaux africains.

5. Le processus actuel de globalisation tend, depuis le XX<sup>e</sup> siècle à généraliser à toute l'humanité, l'usage de la violence et de la terreur qui était réservé à l'Afrique au cours des siècles passés. Sa caractéristique majeure est d'accroître le système négationniste des

siècles précédents par l'exclusion de l'Afrique de tous les bénéfices accumulés. Enfin, il a réussi à porter la guerre portée à son zénith, à ériger le vol, la prédation, les trafics en tout genre, en principe économique et à multiplier les actes désespérés.

6. L'une des conséquences les plus visibles de la généralisation de la violence et de la terreur a été de masquer l'importance de la contribution unique de l'Afrique au triomphe du modèle occidental. Cette contribution est impossible à évaluer dans l'état actuel des données disponibles. En retour, l'Afrique a été systématiquement exclue des bénéfices du progrès et de la croissance exponentielle qui a jalonné le XXe siècle.

Lieu	Morts (millions)
Péninsule eurasiatique	101,5
Chine	49,1
Autres Asie	13,5
Autre (Mexique)	1,4

Source : DeLong : The shape of 21th century economic history

7. Malgré l'ampleur des agressions contre l'Afrique et les Africains où qu'ils se trouvent, aucun pays africain n'a déclaré la guerre ou commis une attaque contre une ex-puissance coloniale ou une puissance mondiale, sur son sol. Cela n'a pas empêché les ex-puissances coloniales et puissances mondiales de maintenir leur hégémonie sur l'Afrique, en s'arrogeant un poids exorbitant dans les institutions internationales, comme

s'il allait de soi que les personnes les plus riches de leur pays devraient disposer obligatoirement d'un droit de veto au sein de leur Parlement ou Gouvernement. Il en est ainsi surtout pour les institutions financières internationales et régionales qui, face à l'ampleur des problèmes de l'Afrique, montrent leurs limites car n'ayant pas été conçues avec des objectifs et des moyens adaptés pour y faire face.

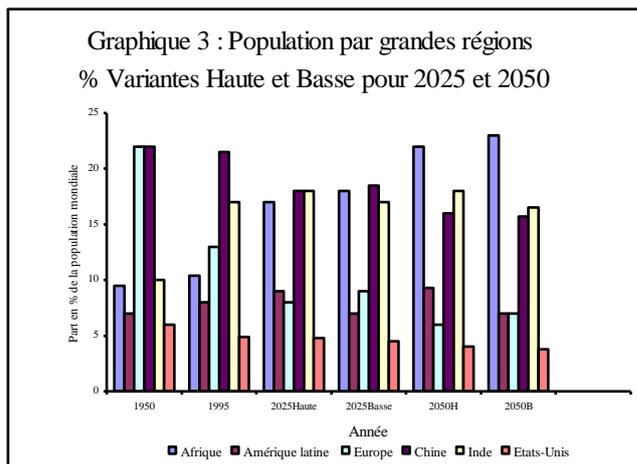
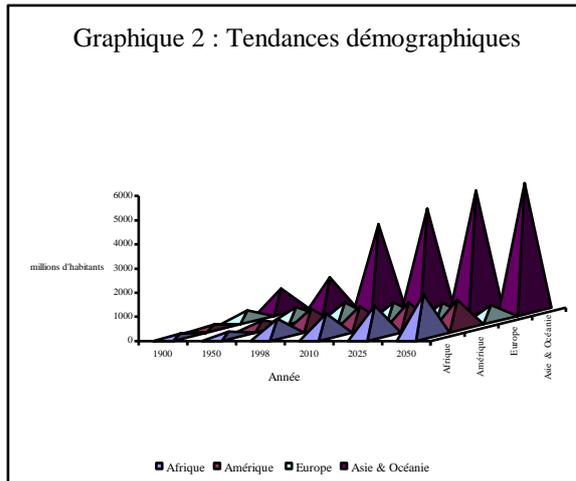
8. Le parallèle est saisissant entre, d'une part l'Afrique qui subit tous les inconvénients de la globalisation dans sa forme actuelle et d'autre part, les Etats-Unis qui en tirent tous les bénéfices, comme si la situation de ces deux ensembles représentait les deux aspects d'un même problème global et le principal défi du XXIe siècle.

## **Pourquoi tout un Millénaire pour l'Afrique ?**

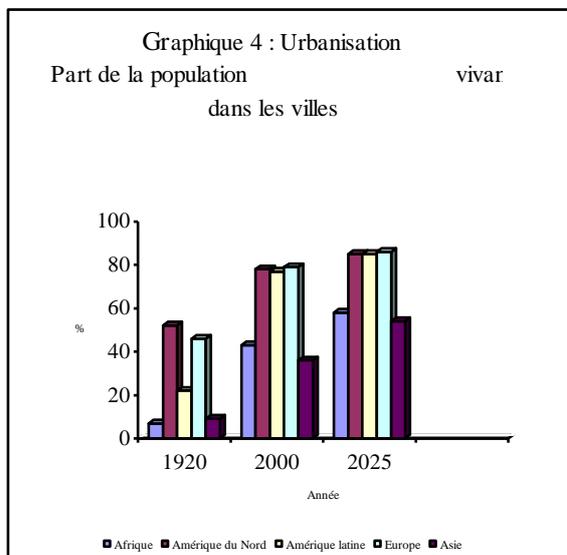
9. Après cinq siècles de changements brutaux, l'avenir de l'Afrique en tant qu'espace continental commence néanmoins à émerger.
10. La corrélation entre la dynamique démographique et performance économique est établie, tandis que l'histoire ancienne enseigne que la chute de l'empire romain a été précédée d'un déclin démographique. Aujourd'hui des pays comme la Russie et le Japon, des régions comme l'Europe, perçoivent cette tragédie comme quasi-inexorable. A contrario, le prochain pôle d'entraînement de l'évolution mondiale se dessine, quand l'Afrique est en mesure de rattraper, puis de dépasser la Chine et l'Inde vers 2025 et enfin d'être aussi peuplé, vers 2050, que l'Asie l'était en 1900. En outre, quand plus de 60 % de la population africaine s'appête à vivre dans les villes vers 2025, la décomposition de la société agraire devient irréversible.
11. La réduction de la pauvreté et des inégalités et la croissance apparaissent comme deux aspects d'un même processus. Alors que l'onde de croissance (le 5<sup>e</sup> cycle de Kondratiev) aura, sans doute, atteint son apogée avant 2050, l'Afrique met en place les ingrédients du

développement durable en s'engageant dès à présent à réduire de moitié le nombre de personnes vivant en dessous de seuil de pauvreté vers 2015.

12. Quand l'usage de la violence et de la terreur, d'abord dirigé contre l'Afrique au cours du 2<sup>e</sup> Millénaire se généralise au point de retourner contre les attributs de la première puissance mondiale le 11 Septembre 2001, les conditions de valorisation des principes de sagesse et de tolérance qui caractérisent l'Afrique sont créées.
13. Les courants panafricanistes qui traversent le continent font de la notion de vision continentale, un facteur clé de dynamisme. Mais le temps continental est différent de celui des pays et des peuples et cette différence est source de malentendus. Il convient de ne pas sous-estimer la difficulté de construire un référentiel global, car il doit être à la fois, suffisamment solide pour prendre en compte les différents niveaux, suffisamment consensuels, pour n'exclure aucun Africain, fut-il de la Diaspora et suffisamment adaptable, pour faire l'objet d'interprétation sans être remis en cause.
14. A cette difficulté, s'ajoute la spécificité de l'Afrique, longtemps mise en coupe réglée par les négriers, avant qu'ils se reconvertissent en colons, toujours soumise à la tutelle des bailleurs de fonds avant qu'ils se transforment en gestionnaire de la connaissance et en propriétaires des technologies
15. L'horizon du millénaire s'impose à qui veut penser le développement d'un continent que cinq siècles de terreur et de violence ont fini par réduire à l'état de *Terra incognita*. Il s'impose aussi parce qu'à titre de comparaison, l'Europe s'est construit autour des linéaments d'un programme qualifié à posteriori d'ordre westphalien/européen puis d'ordre mondial/occidental et qui avait été défini dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Ce programme a influencé le monde entier pendant les quatre cents dernières années avant d'être remis en cause par l'explosion technoscientifique qui a lieu depuis trois décennies.
16. La réflexion autour d'un autre programme mobilise déjà autour de la communauté des futurologues et des cliomètres, les plus grands penseurs, experts, décideurs, sages et *think tank* du monde. Les contours du futur programme, présenté déjà comme étant œcuménique, sont déjà connus parce qu'il est attendu que toutes les cultures y contribuent. Cependant, dans la pratique, toutes les puissances mondiales et régionales tendent à imprimer leur marque. Chacune d'entre elles voit la Renaissance à sa porte, les candidats au leadership sont nombreux. Les exercices de réflexion prospective se multiplient ces dernières années tant au niveau continental, que régional et national pour relever ce défi. Mais l'Afrique n'est pas en reste, malgré son handicap structurel.



Source : ONU



Source : ONU

## II. LE 3<sup>e</sup> MILLENAIRE ET L'AFRIQUE : INCERTITUDES ET ENJEUX

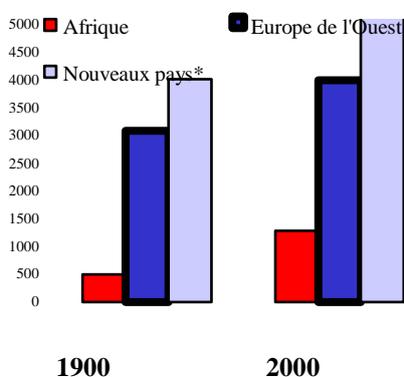
17. Les perspectives en matière de réduction des inégalités, la possibilité de rénover l'ONU afin de mettre l'organisation au service de l'Afrique, le sort de l'humanité et l'impact de la révolution technoscientifique figurent parmi les incertitudes critiques et les enjeux globaux en ce début de 3<sup>e</sup> Millénaire.

### L'Afrique et le développement mondial inégal

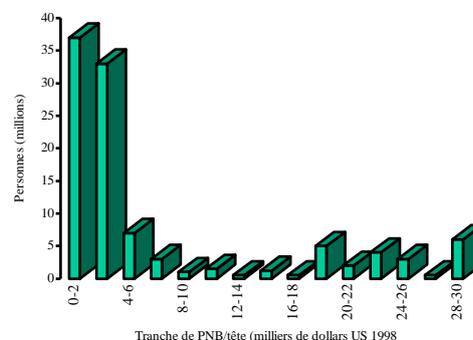
18. L'analyse de l'ampleur des inégalités entre les individus et entre les nations a fait des progrès considérables au point que le thème occupe aujourd'hui une place centrale dans tout sommet mondial qui se respecte. Après les chercheurs, dont les efforts ont permis de dynamiser une réflexion sur le développement qui était à bout de souffle entre les années 60 et 80, ce sont les dirigeants mondiaux qui dénoncent avec une grande vigueur le sort des 1,2 et 2,8 milliards d'habitants qui vivent respectivement avec moins de 1 et 2 dollars US. Le sort des personnes (environ 2,5 milliards) en majorité des femmes, qui souffrent de malnutrition et d'une mauvaise santé à cause du manque d'éducation et d'eau potable suscite la compassion. L'émotion mondiale est même en passe d'être le processus déclenchant d'une réforme globale du système international, comme l'ont été les deux guerres mondiales pour la SDN et l'ONU.

19. Mais c'est dans une perspective dynamique que l'ampleur des inégalités apparaît dans toute sa gravité. En effet, s'il convient de reconnaître que la proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté a certes décliné dans le monde de 29 à 24 % entre 1990 et 1998, sauf en Asie et en Afrique, il faut admettre aussi que pour ce continent, le PIB (\$/h) en 2000 est 19 fois, inférieur à celui des autres régions en 1900.

Graphique 5 : les inégalités entre régions

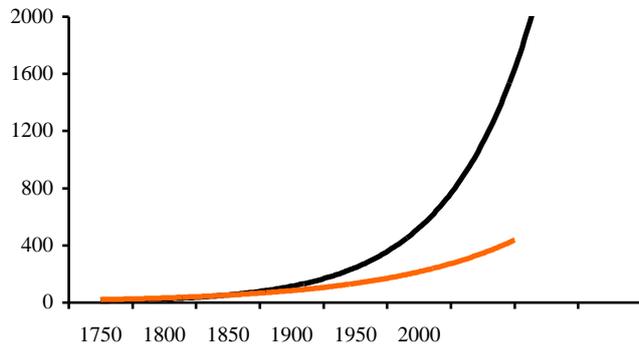


Graphique 6 : Les inégalités par tranche de PNB



Source : FMI, World Economic Outlook 1999

Graphique 7 : PIB réel & Population : 1900 =100



Source : FMI, World Economic Outlook 1999

19. Alors qu'au XIXe siècle, le PIB réel mondial évolue au même rythme que la population mondiale, il se produit un phénomène de découplage à partir de 1900, lequel prend une allure exponentielle après les années 50. Une "nouvelle économie" se met en place, dans laquelle, la croissance apparaît comme un processus moins segmenté en cycles et moins marqué par des ruptures déterministes que celle des siècles précédents. Les analyses mettent l'accent sur sa tendance stochastique - aléatoire - soumise à l'influence de multiples chocs dont la persistance à long terme - positive ou négative - permet de mieux évaluer la contribution des différents facteurs, secteurs et acteurs à la croissance ou à la récession.
20. Le rôle moteur de l'épargne, de la productivité et surtout de l'investissement dans toutes les formes de capital est souligné dans des proportions diverses : 60-70 % pour le capital physique, 10-30 % pour le capital technologique, public, humain et social, dont l'éducation et 10-20 % pour l'amélioration de la PTF. Le lien est mis aussi en évidence avec des grappes majeures d'innovation et les mécanismes de leur adoption/diffusion. Le consensus est établi que la stabilité macro-économique, la solidité du système politique, institutionnel et financier et l'ouverture sur l'extérieur figurent parmi les principaux déterminants de la croissance. La diminution du poids de l'agriculture au profit des services, l'augmentation de la contribution du secteur privé mais aussi du poids de l'Etat sont aussi à signaler.
21. Des mécanismes de convergence vers deux sommets jumeaux sont aussi à l'œuvre, entre le club des pays riches et rapides et le club des pays pauvres à la traîne. L'expansion des uns et la marginalisation des autres sont présentées comme les deux faces d'un même processus. Quand les revenus et le bien être des uns augmentent, les autres restent enfermés dans le piège de l'endettement, la trappe de la pauvreté et la logique assistantiel à travers la réduction de la dette et de la pauvreté et l'augmentation de l'aide publique, sociale et locale.
22. Telle est la logique dans laquelle l'Afrique s'est laissée enfermer.

## **L'Afrique et la gouvernance mondiale : de nouveaux rapports sont-ils possibles ?**

20. La mise en place de l'ONU a permis d'introduire dans le système mondial, les principes universels de justice et d'équilibre entre les peuples des nations. Cependant l'organisation est par nature, fondamentalement régie par le principe hégémonique, en continuité avec ce qu'était le système au début du XXe siècle. Le Sommet du Millénaire de l'ONU en 1999 s'est donné pour objectif de rénover l'organisation autour de nouveaux principes.

21. L'ONU entérine de fait le principe hiérarchique favorable à l'extension des ambitions des grandes puissances à l'échelle mondiale tout en laissant le champ libre à la compétition pour le partage de l'espace (la terre, la mer et le ciel), l'accès aux ressources financières, aux marchés des produits de base de produits industriels et de main d'œuvre qualifiée. Il en résulte le système économique tripolaire avec les Etats Unis, L'Europe et le Japon.

<b>Tableau 2 : Des principes actés aux principes énoncés par la déclaration du Millénaire de l'ONU</b>	
<b>Les principes actés dans la Charte (1942)</b>	<b>Les principes énoncés dans la Déclaration du millénaire (2000)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- égalité</li> <li>- respect des obligations</li> <li>- règlement pacifique des différends</li> <li>- interdiction de recourir à la menace ou à l'emploi de la force mutuelle assistance</li> <li>- universalité des principes</li> <li>- interdiction d'intervenir dans les affaires nationales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- liberté</li> <li>- égalité</li> <li>- solidarité</li> <li>- tolérance</li> <li>- respect de la nature</li> <li>- partage de responsabilité</li> </ul>

22. La structure du système mondial déséquilibres financiers à l'échelle mondiale, est à l'origine des crises financières et de la dévalorisation continue des matières premières. La persistance de ces déséquilibres constitue une menace sur les relations internationales et un obstacle à l'édification d'un système mondial polycentrique, juste et équilibré. Les conditions d'accès à l'aide publique extérieure et aux financements concessionnels en sont la conséquence en ce qu'elles permettent d'établir une distinction entre les pays riches donateurs et les autres qualifiés de pays pauvres, moins avancés à faible revenu, à la traîne, endettés, à revenu intermédiaire, émergents, en transition. La persistance de ces déséquilibres financiers rend quasi-impossible, dans l'état actuel de l'architecture monétaire et financière internationale, l'organisation d'un système global de transfert de ressources en direction des pays pauvres et de l'Afrique en particulier, en s'inspirant du Plan Marshall pour l'Europe.

23. Tant que les déséquilibres financiers des pays industrialisés dont ceux des Etats Unis persisteront, l'action internationale en faveur du développement de l'Afrique sera une source de déception. Le couple de l'aide/dette publique extérieure en est le résidu et l'unique proposition qui est fait aux pays pauvres. L'abandon du régime de gouvernance mondiale hégémonique constitue à cet égard, un préalable pour sortir du cercle vicieux.

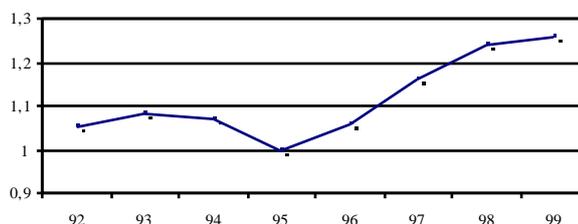
24. La rénovation du système issue des accords de Bretton Woods est à l'ordre du jour de la communauté internationale depuis le début des années 1970. Tout le monde s'accorde aujourd'hui sur cette nécessité. Les rapports et études se multiplient et expriment des positions extrêmes qui vont de leur suppression pure et simple, au renforcement de leur rôle en passant par leur décentralisation au niveau régional.

25. Les tentatives de réforme ont jusqu'ici porté sur le renforcement du pouvoir de régulation financière (prêteur en dernier ressort pour le FMI) et de protection des investissements, avec la mise en place d'un accord de stabilité financière ou du projet d'Agence Multilatérale des Investissements. Ces tentatives apparaissent de plus en plus pour ce qu'elles sont : des

instruments de préservation du statu quo actuel dans le système de coopération internationale, qui fonctionne sur des bases anti-démocratiques.

26. La politique du *benign neglect* que la première puissance mondiale met en œuvre est une négation du principe de responsabilité internationale des politiques nationales. Elle a, pour résultat, d'accélérer le processus de globalisation/*dollarisation* de l'économie mondiale et de reporter la charge des ajustements sur les autres pays en les faisant financer les déficits publics américains.

Graphique 9: taux de change effectif réel du \$ US



Source : GAO : The Euro : implications for US \$ ; 2000

**Tableau 3 : Corrélation entre le Produit du G7 et celui des PED**

	1971-2000	1971-1980	1981-1990	1991-2000
Afrique	0.33	0.20	0.51	0.67
Asie	0.15	0.03	0.57	-0.04
Exportateurs de fuel	0.32	0.41	-0.06	0.27
Exportateurs de produits primaires	0.07	0.07	0.08	0.21
PED	0.45	0.52	0.62	0.10

Source FMI World Economic Outlook 2001

### 27. Le ralentissement

de l'économie mondiale, accentué par celui des pays du G7 et de l'économie américaine affecte l'Afrique et en particulier les pays producteurs de pétrole dans des proportions encore inconnu il y a seulement deux décennies : du simple au triple. Il est largement admis qu'une aggravation subite du déficit du compte courant américain au-delà de de 4.4 % du PIB aurait des conséquences imprévisibles sur l'économie mondiale. N'importe quel événement peut contribuer au crash américain qui peut être brutale ou ralenti :

- Redressement de la Zone Euro ;
- Krach boursier ;
- Retour ou aggravation brutale des pandémies
- Coalition de plusieurs Etats dits voyous
- Intensification des désastres climatiques.

L'évolution dans chacun de ces domaines devra faire l'objet d'une surveillance minutieuse.

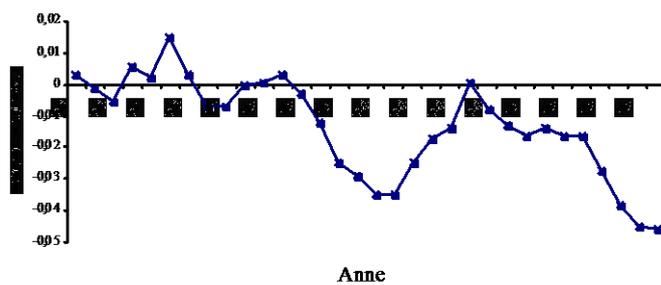
### 28. Une réforme en profondeur de la gouvernance mondiale est d'autant plus nécessaire, que des ruptures apparaissent, sous l'influence de plusieurs facteurs. Parmi les plus spectaculaire, figurent :

- l'augmentation continue du nombre d'Etats indépendants et membres de l'ONU et l'accroissement concomitant des inégalités entre eux ; de 51 en 1942, ce nombre est

passé à 188 en 1999 et depuis les années 60, ce nombre est passé de 3 à 54 pour les pays africains ;

- l'approfondissement du mandat de l'ONU et son extension à des domaines comme le développement, la coopération ; les droits de l'homme, l'intervention humanitaire, jusqu'ici réservés aux grandes puissances ;
- la mise en place d'un cadre favorable à l'émergence d'un nouvel ordre mondial ;
- la transformation des conditions d'exercice de la souveraineté et de la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes ;
- la banalisation des crimes d'Etats, caractérisés par des expulsions massives et des destructions physiques de personnes innocentes.

**Graphique 10 : Solde de la balance courant US/PIB**

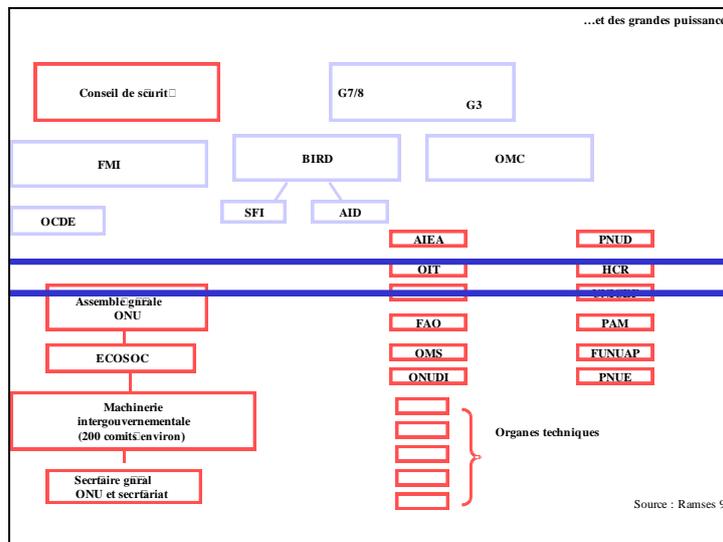
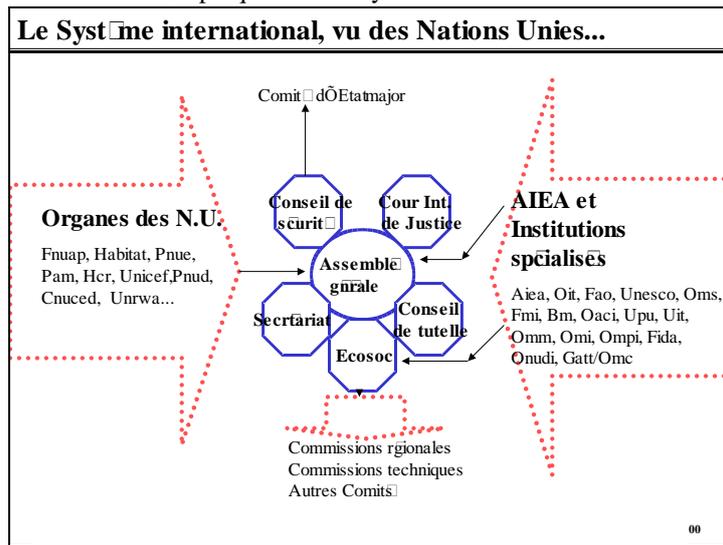


Ces ruptures privent le système mondial hégémonique de toute légitimité et viabilité et fondent les différents projets de réformes qui s'affrontent depuis la chute du mur de Berlin. Mais en dépit de l'existence d'un accord sur la nécessité de réguler le système international le Conseil de sécurité et le G8 continuent de remplir, dans des conditions floues, cette fonction.

29. Les fondements de la rénovation de la gouvernance mondiale ne sont pas seulement juridiques et géopolitiques, car d'autres exigences majeures du XXIe siècle, l'imposent :

- le développement durable ;
- la réduction des inégalités ;
- la lutte contre les pandémies ;
- l'organisation des relations entre les individus, les collectivités, l'Etat et les entreprises ;
- la régulation de la mondialisation ;
- la responsabilisation des acteurs sociaux, dont les femmes et les jeunes ;
- l'usage des applications scientifiques et technologiques au service des citoyens.

Graphique 11 : Le système international



## **L'Afrique et l'humanité : inventer un nouveau paradigme**

30. L'aboutissement des efforts de construction progressive de l'humanité et du droit humain qui l'accompagne constitue aussi un autre facteur d'incertitude, car l'enjeu n'est rien d'autre que la création des conditions d'une justice universelle et de la mise en place d'institutions judiciaires supranationales.
31. La qualification des crimes contre l'humanité enregistre des progrès. Sont particulièrement visées, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée. Tel était l'objet du Sommet mondial organisé par l'ONU à Durban en 2001.
32. Parmi les comportements, qui pourraient faire l'objet d'un traitement identique figure, ce qui constitue aux yeux de l'Afrique le plus grand des crimes contre l'humanité, par sa durée, son ampleur et ses motivations *an-humaines* : l'esclavage, la traite négrière, la colonisation et toutes les formes postérieures de dévalorisation du continent.
33. D'autres comportements méritent aussi la qualification de délits internationaux passibles de sanctions. Il s'agit entre autres :
- des atteintes à l'espèce humaine et à la terre ;
  - du pillage systématique des ressources d'un pays d'une région, à l'occasion de conflits ;
  - de la corruption et du blanchiment d'argent sale ;
  - des détournements des fonds publics ;
  - du travail des enfants et du commerce humain en général ;
  - de la dégradation de biens publics globaux comme l'environnement, la santé, la connaissance, la paix, la sécurité ;
  - du non-respect des règles et conventions internationales.
34. Les sociétés civiles jouent un rôle majeur dans le processus d'édification d'une justice universelle et de transformation de la globalisation une force positive. Leur mobilisation coordonnée permet de faire avancer certaines causes :
- la lutte contre la corruption et la promotion de systèmes nationaux d'intégrité ;
  - la régulation/taxation des flux financiers spéculatifs et l'annulation de la dette ;
  - la protection de l'environnement ;
  - la promotion d'un fonds mondial pour l'investissement dans les PMA, en réponse au projet d'Agence Multilatérale des Investissements dont le but avoué était de consacrer le triomphe des entreprises -réseaux sur les Etats ;
  - la diffusion de principes favorables à une gouvernance plus humaine parce que rejetant l'usage par l'Etat de la violence et de la terreur.

Mais la pression de la société civile et de l'ONU ne suffit pas, tant que les Etats n'adhèreront pas massivement ces nouveaux principes.

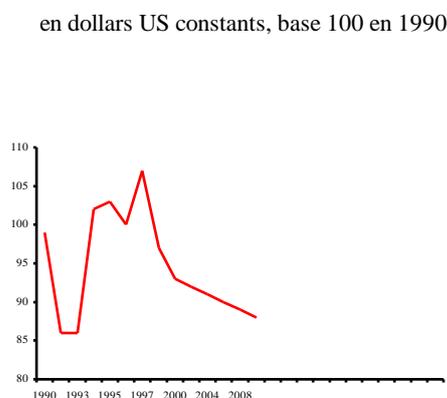
35. Les efforts de contestations contre la forme actuelle de globalisation négative par la société civile, les ONG de droits de l'homme et de l'intervention humanitaire, constituent une opportunité pour faire entendre la voix de l'Afrique et créer les conditions de la réparation par la compensation de la traite négrière, de l'esclavage, de la colonisation et de leurs formes ultérieures. Des obstacles considérables se dressent encore devant la reconnaissance des apports de l'Afrique au monde, notamment la persistance de comportements hégémoniques

qui se manifestent à l'intérieur même du Système des Nations Unies. Le demi-succès du Sommet mondial de Durban appelle à redoubler les efforts pour les éliminer.

## L'Afrique et la Science : un gap difficile à combler

36. La guerre froide - qualifiée aussi de guerre entre les scientifiques - a stimulé la recherche scientifique et technologique. Il en a résulté, surtout depuis le dernier quart de siècle, des vagues technoscientifiques, sous l'impulsion de la recherche fondamentale et les sciences de transfert dans plusieurs disciplines, entre autres, la biologie moléculaire, la physique des particules, les mathématiques, la cosmologie, la sismologie, les neurosciences, la paléontologie.
37. Le progrès foudroyant réalisé en particulier dans le domaine de la science de l'espace permet à ce dernier d'acquérir une importance stratégique. Alors qu'avec la seconde guerre mondiale, il était apparu que l'air unifiait la stratégie, depuis l'avènement des lanceurs spatiaux et des satellites, l'espace intervient dans toutes ses composantes, tant militaire que civile. Sa maîtrise devient un attribut de la puissance.
38. Il est néanmoins indéniable que par le passé, les efforts des scientifiques et des ingénieurs avaient été canalisés en direction de paradigmes scientifiques et techniques, qui bien que qualifiée de « naturelles » ont fini par les rendre aveugles aux préoccupations des régions périphériques comme l'Afrique.
39. Aussi, les régions et les secteurs économiques doivent s'adapter en fonction de leurs capacités à exploiter les retombées de la recherche du fait de :
- l'importance des rendements croissants d'adoption, à travers le processus d'apprentissage par l'usage ;
  - l'importance des externalités de réseau à cause de l'irréversibilité du processus d'adoption
  - l'importance des effets de verrou (*lock in*) qui renforce le caractère quasi-inexpugnable d'une technologie dominante.

Graphique 12 : L'érosion du prix des matières premières

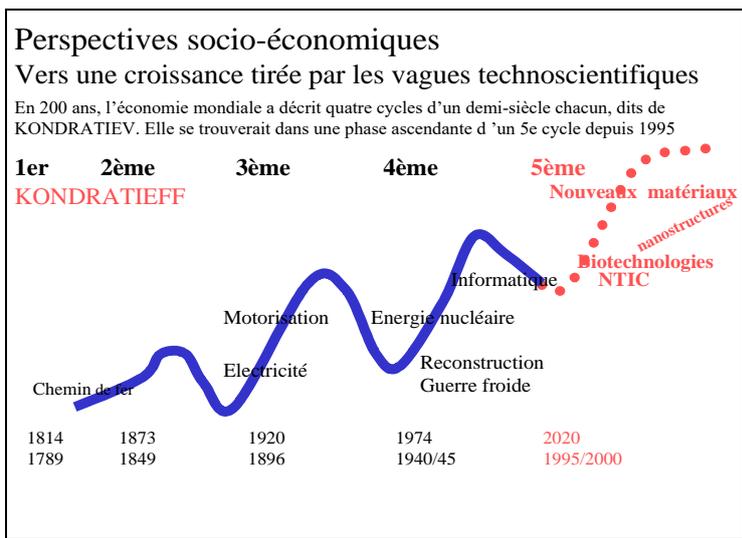


40. Les régions du bloc de la Triade, qui disposent de plus grandes aptitudes, tendent vers l'autosuffisance. A contrario, l'Afrique est structurellement dépendante. La dévalorisation des matières premières renforce cette dépendance. Le fossé scientifique et technologique se double de disparités dans les capacités de diffusion des résultats et de transferts des connaissances vers l'industrie et la société. A quoi s'ajoutent des disparités encore plus importantes entre les niveaux de productivité et d'éducation.
41. La fin de la guerre froide, augure d'un changement de contexte permettant enfin de s'attaquer à des problèmes qui étaient passés au second plan, comme les inégalités, la pauvreté, le changement climatique. D'autant plus qu'un nouveau cycle de croissance longue était annoncé depuis le milieu des années 90, pour une période de 20 à 30 ans. Mais force est de

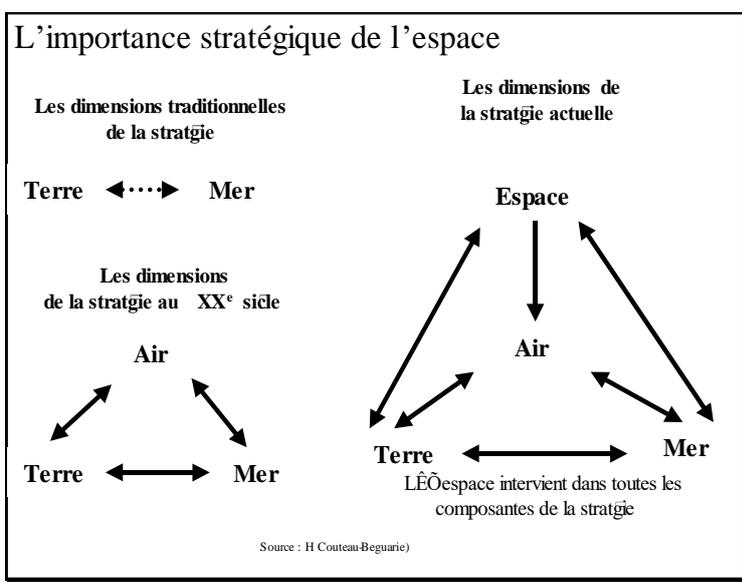
constater que le nouveau cycle de croissance tirée par les technosciences et en particulier par la révolution numérique et génétique et la révolution de la connaissance, creuse pour l'instant un gap que l'Afrique n'est pas en mesure de combler toute seule.

42. En fait, l'explosion technoscientifique remet en cause tous les piliers sur lesquels reposait l'ordre mondial qui a été patiemment mis en place au cours des siècles précédent. Les contours du nouvel ordre mondial qui en sortira, constitue encore un sujet de controverse. La mesure dans laquelle l'Afrique, à travers ses scientifiques, sera un acteur de cette remise en cause reste encore du domaine de l'inconnu.

Graphique 13 : (sources variées)



Graphique 14



### **III. LA SITUATION DE L'AFRIQUE : DEFIS ET PROBLEMES URGENTS**

#### **L'Afrique en situation**

43. Les chiffres du développement de l'Afrique sont éloquentes sur la situation du continent . A la fin du XXe siècle, l'Afrique est au sommet du club des régions les plus pauvres, regroupant la quasi-totalité des pays à faible Indice de Développement Humain (IDH), défini comme étant les pays à taux élevés d'accroissement de la population, à bas revenus, avec une alphabétisation faible et une espérance de vie faible.
44. L'Afrique renvoie au monde l'image d'une région dont la civilisation est toujours agraire. Les activités liées à l'agriculture au sens large occupent près de 70 % de la population africaine. Elles contribuent à plus de 35 % du PIB du continent et 40% des exportations. Dans les économies et les sociétés rurales africaines, les religions et les hommes occupent toujours une place écrasante. Pour ne rien arranger, l'Afrique reste le continent de tous les conflits inter et intra-étatiques, des soulèvements séparatistes et du terrorisme insurrectionnel. Ces derniers provoquent plus de morts, des déplacements de populations, de famine, de pénuries alimentaires et de malnutrition chronique qu'ailleurs. Après cinq siècles de domination, la violence et la terreur risquent de s'incruster de manière indélébile dans la carte mentale des Africains, si rien n'était fait pour y remédier.
45. La dangerosité des conflits africains fragilise les Etats et exacerbe les tendances centrifuges à l'œuvre depuis le début du XXe siècle. Les états-nations se sont constitués à une telle vitesse et sur une période si courte que l'effondrement était prévisible, dans la plupart des cas. L'acclimatation des principes démocratiques laisse à désirer, même en ne considérant que les critères élémentaires : la séparation des pouvoirs, la tenue d'élections libres et l'existence d'une presse indépendante.
46. La porosité des frontières favorise la kleptocratie et les trafics en tout genre et constituent un autre type de frein à la construction d'états démocratiques. La faiblesse du pouvoir de négociation dans les enceintes internationales réduit l'Afrique au rôle de spectateur et fait du pillage de ses ressources un enjeu voire un sport international.
47. Mais le trait marquant l'Afrique, à la fin du XXe siècle, est l'incapacité à soutenir une croissance durable. D'où l'idée que le continent a perdu plusieurs décennies depuis les années 60. Ainsi, sur la période 1970-98, la croissance par habitant est de - 0,2 % par an. Elle est négative pour 26 pays et inférieure à 2 % pour 20 pays sur 52, quel que soit leur niveau de départ. L'analyse des périodes de croissance prolongées sur la base d'estimations en données de panel pour 27 pays sur la période 1960-1996 montre que seulement une douzaine de tels épisodes de croissance « rapide » sont décelables en Afrique depuis 1960 dont beaucoup se sont soldées par des échecs. A l'origine de cette contre-performance se trouve le mauvais dosage des facteurs de croissance qui se traduit par :
  - le défaut d'accumulation du capital, d'ajustement macro-économique et structurel ;
  - la faiblesse de la productivité globale des facteurs (PTF) ;
  - la faible réallocation du travail et la faible diversification économique.

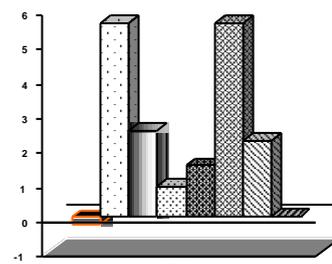
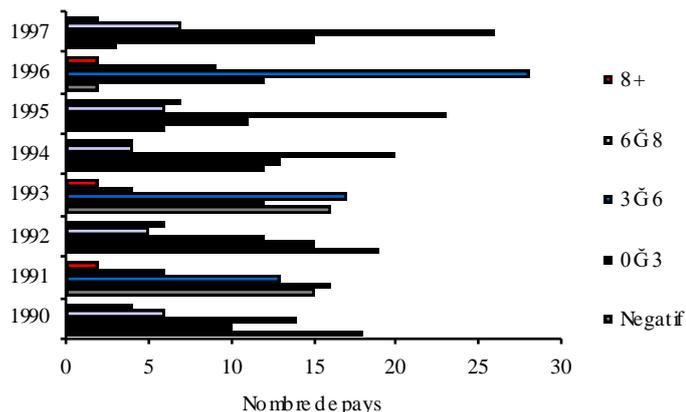
	<b>1989-94</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>
<b>Afrique</b>	4.0	4.7	5.6	7.2	7.7	9.0	8.2
<b>Monde</b>	200.1	331.1	384.9	477.9	692.5	1075.0	1270.8

source: CNUCED: World Investment Report 2001

48. Sur le plan de la structure des échanges et pour 30 produits combinés, le marché de l'Afrique Sub-saharienne a décliné de 20,8% à 9,7% , soit 11 milliards US dollars de perte par an. Sur la période 1985-1994, l'Afrique a reçu une part cumulée modeste des flux d'investissements directs étrangers à destination des pays en développement, soit moins de 2 % ; (8,3 milliards de dollars US en 1997) et 2.6 % pour l'ASS en 1998. Sur la période 1989-1994, l'Afrique a reçu en moyenne annuelle, 4 Milliards US\$. En 2000, l'Afrique a attiré 0.6 % des entrées mondiales d'investissement étranger direct, soit 8.2 Milliards US\$. Pour mémoire ce chiffre est de 3 % les PMA et de 18.9 % pour les PED. L'Afrique reste peu attractive pour les investisseurs.
49. La tendance des mouvements des capitaux en Afrique est plutôt à l'évasion, bien que l'ampleur de ce mouvement soit inconnue. Les chiffres avancés semblent bien en dessous de la réalité, 22 milliards de dollars US de 1982 à 1991, soit 40 % de la dette pour un échantillon de 18 pays. Il en est autrement de l'endettement africain dont le poids sur les recettes des exportations et le budget des Etats reste écrasant, malgré tous les efforts de rééchelonnement de réduction, de conversion et tous les discours. Le niveau de la dette extérieure est comme sa tendance est de rester au-dessus de 70 % du PIB et à elle seule, la dette absorbe toutes les perspectives de développement.
50. Au cours de la deuxième moitié des années 90, l'économie africaine a malgré tout connu une embellie. Cependant, la performance économique agrégée de l'Afrique n'est pas répartie également sur le continent. L'Afrique du Nord et l'Afrique Centrale connaissent une modeste croissance, alors que les taux de croissance de l'Afrique de l'Est, de l'Ouest et du Sud déclinent, en dépit de quelques remontées observables depuis 1997. Les pays exportateurs de pétrole maintiennent leur mouvement de croissance en tant que groupe.
51. En raison principalement du rétablissement de l'agriculture et de la baisse des prix du pétrole, les pays non exportateurs de pétrole commencent à connaître une croissance réelle. Les 33 PMA voient augmenter leur taux de croissance du PNB. La croissance dans les cinq plus grandes économies augmente aussi. Néanmoins, trois pays enregistrent un taux de croissance de 7 %. Deux économies ont eu des taux de croissance négatifs en 1998 au lieu de quatre en 1997. Trois pays enregistrent un taux de croissance de 7 %.
52. A une situation économique, qui peut être qualifiée de désastre mondial, fait écho une situation sociale que l'indicateur de développement humain et l'intensité des conflits inter et intra-étatiques ne permettent pas, à eux seuls, de rendre compte de la gravité. La malaria, la tuberculose et le SIDA menacent la cohésion sociale, la situation économique et l'équilibre démographique du continent.

Graphique 15 : Distribution des fréquences par groupe de pays 1990-1999

Graphique 16 : la croissance par régions 1970-1999

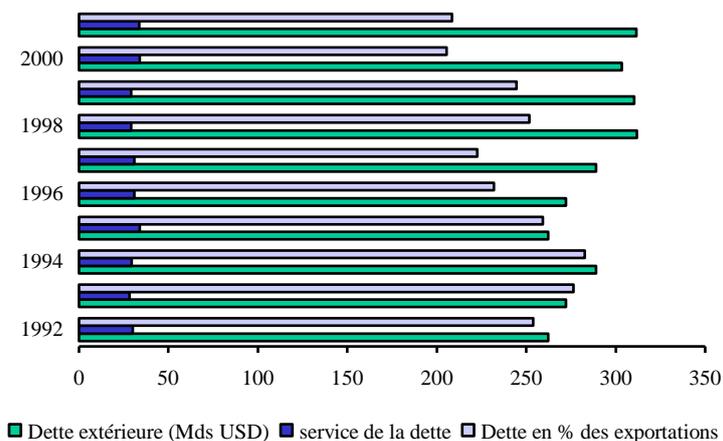
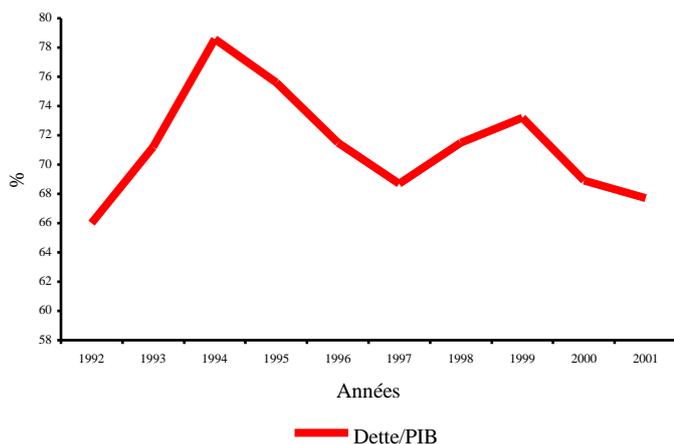


Sources : CEA

Sources : FMI, op cit

Graphique 17 : Le poids de la dette / PIB dette/ Exportations

Graphique 18: Le poids de la



Sources : FMI, op cit

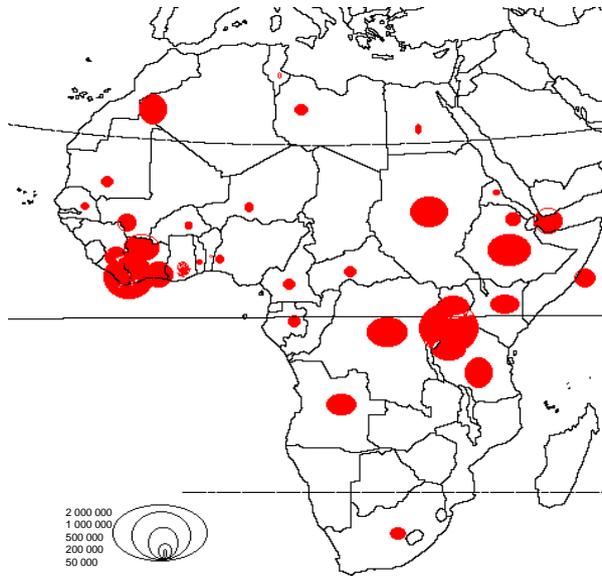
Tableau 5 : La structure des échanges mondiaux (% des échanges totaux)

Moyenne	Monde	Afrique	Europe	Asie	Amérique
Echanges intra-régionaux	34	16	58	45	30
Echanges inter-régionaux	16	45	16	15	13

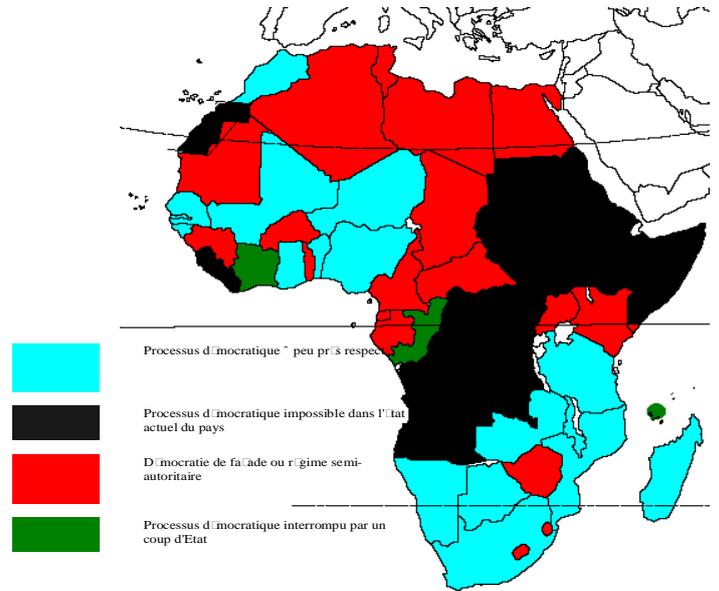
Source : Ifri : Ramses 1997

53. Quatre Africains sur dix vivent dans des conditions de pauvreté absolue tandis qu'un pauvre sur quatre dans le monde est africain. Rien que sur la période 1987-98, 46 % des Africains auraient vécu avec moins de 1 \$US par jour. Des éléments récents suggèrent que la pauvreté augment, avec, en 1998 près de 291 millions sur les 627 millions d'africains, en hausse de 48 millions depuis 1987. Le niveau de pauvreté devient insoutenable quand 45 %, soit 266 millions de personnes, en majorité des jeunes sont concernées.
54. Le niveau de pauvreté en Afrique a quelque chose à voir avec le niveau élevé de l'endettement extérieur et la dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure. Le continent est exclu de la course scientifique et technologique mondiale, ce qui l'expose davantage aux pandémies, aux désastres et aux catastrophes.
55. Avec un taux moyen de croissance démographique annuel est de 2,6 %, la population africaine a triplé entre 1950 et 1995. Aussi, la transition démographique, vers une faible fécondité et une faible mortalité, n'a pas encore eu lieu. En revanche la densité reste faible compte tenu de l'étendue du continent (25personnes/km).
56. Dans ce sombre tableau, le moindre progrès prend une valeur inestimable. Il en est ainsi de la progression du taux brut de scolarité primaire des femmes qui a connu une importante amélioration au cours des années 70, avant de stagner depuis le début des années 80. Quant à l'espérance de vie, elle n'a cessé d'augmenter depuis les années 70 même pour les femmes, bien que 160 000 africaines continuent de mourir chaque année, soit en cours d'accouchements ou dans les semaines qui suivent. Il en est de même pour les IED pour lesquels une nette progression de la part de l'Afrique a pu être enregistré entre 1995 et 2000
57. Il est vrai aussi que l'Afrique est le continent dont la population est la plus jeune avec 45% de la population de moins de 15 ans. Mais cette jeunesse n'est pas seulement porteuse d'espoir. Elle exerce aussi forte une pression sur les infrastructures d'éducation et de santé, avec un ratio de dépendance de 90 % dans la majeure partie de l'Afrique.
58. L'Afrique regroupe 80 % des pays à faible Indice de développement humain (IDH), 33 des Pays les Moins Avancés sur 38, soit 45 % de la population et 17 % du PNB de ce groupe. Et comme si cela ne suffisait pas, une nouvelle catégorie semble avoir été spécialement a été créée pour le continent avec les Pays Pauvres Très Endettées - PPTE. Il s'agit des pays dont le revenu moyen par habitant est de 300 dollars US en baisse de 25 % entre 1990 et 1988 et parmi lesquels 33 sont africains.

Graphique 19 : Les conflits

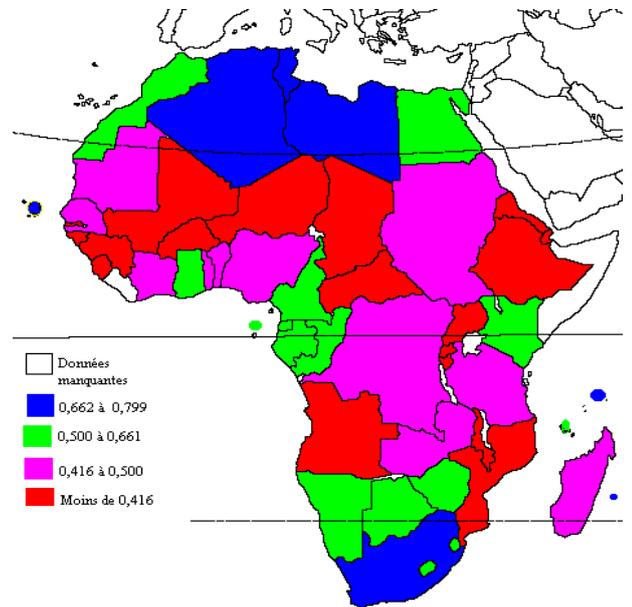
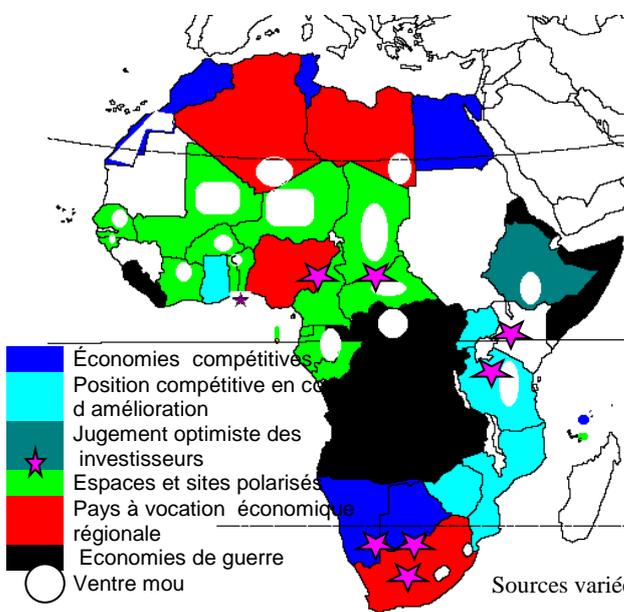


Graphique 20 : le processus de démocratisation



Graphique 21 : compétitivité des économies africaines

Graphique 22 : Indicateur de développement humain



Sources variées : Monde Diplomatique ; PNUD , WEF ; FMI ; BM ; CEPII

Tableau 6 : La pauvreté dans le monde en développement

Régions ou groupe de pays (millions d'habitants)	Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de la pauvreté %			Nombre de pauvres (millions)		
	1985	1990	2000	1985	1990	2000
<b>Afrique Sub Saharienne</b>	<b>47,6</b>	<b>47,8</b>	<b>49,7</b>	<b>184</b>	<b>216</b>	<b>304</b>
<b>Asie du Sud</b>	51,8	40,9	36,9	532	562	511
<b>Asie de l'Est</b>	13,2	11,3	4,2	182	169	73
<b>Moyen-Orient et Af Nord</b>	30,6	30,1	30,6	60	73	89
<b>Europe de l'Est</b>	7,1	7,1	5,8	5	5	4
<b>Am Latine &amp; caraïbes</b>	22,4	22,5	24,9	87	108	126
<b>Pays en développement</b>	<b>30,5</b>	<b>29,7</b>	<b>24,1</b>	<b>1051</b>	<b>1133</b>	<b>1107</b>

Source : Banque Mondiale : World development report, diverses années

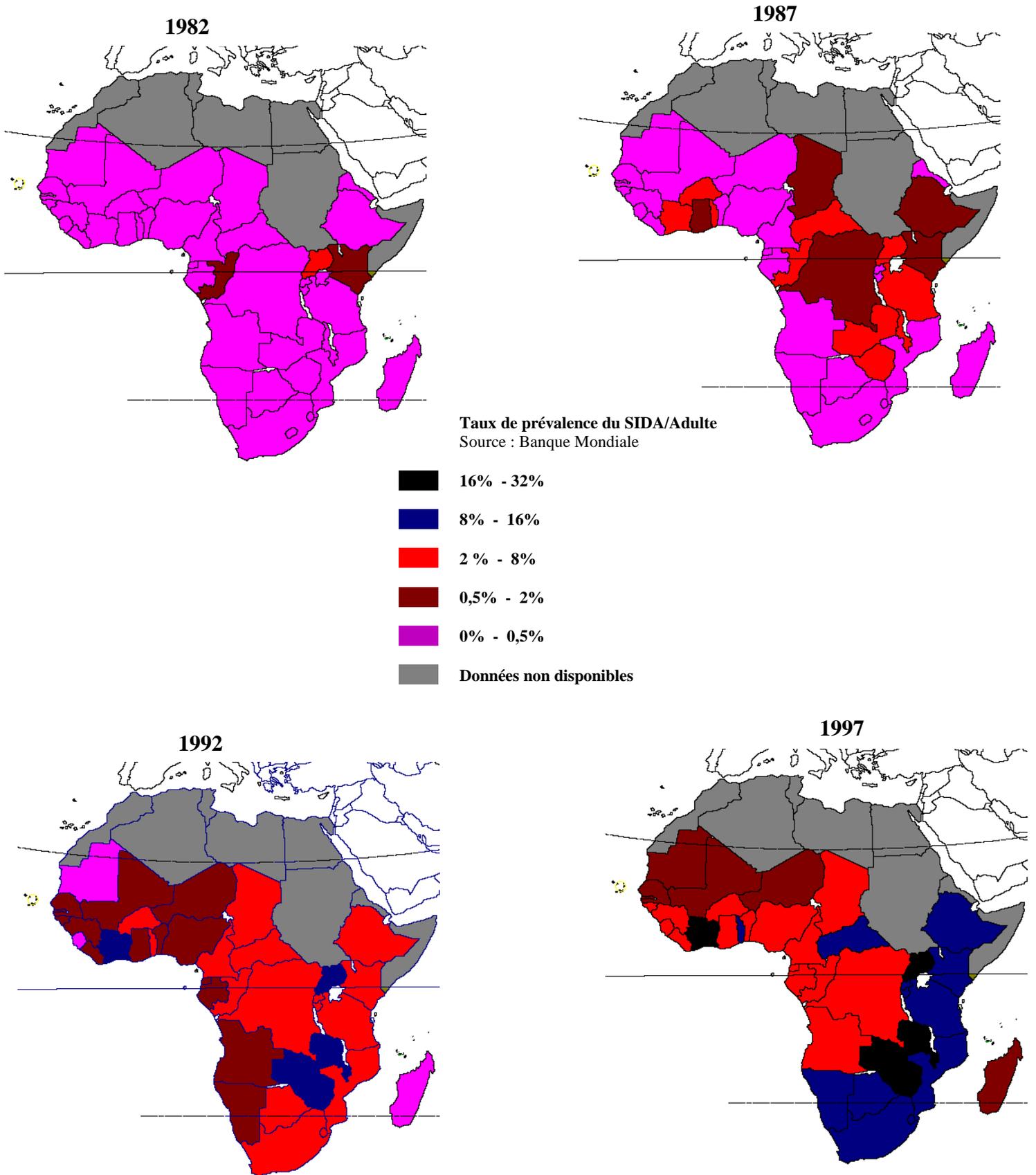
Tableau 7 : Indicateurs sociaux

Régions ou groupe de pays (millions d'habitants)	Analphabétisme adulte	Populations dépourvues services de santé	Populations dépourvues d'eau potable	Enfants de moins de 5 ans sous alimentés	Taux de mortalité à la naissance (100 000 naissances)	Population risquant de décéder entre 0 et 39 ans
	1995	1990-95	1990-95	1990-95	1990	
<b>Afrique Sub Saharienne</b>	122	205	249	28	971	124
<b>Pays Moins Avancés</b>	143	241	218	34	1030	123
<b>Pays en développement</b>	842	766*	1213	158	471	507

\* non compris la Turquie et Chypre

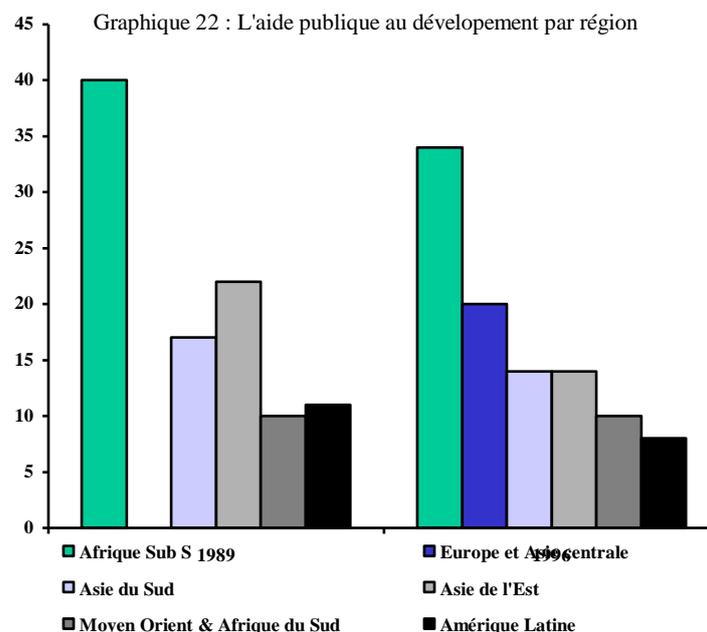
Source : PNUD

Graphique 23 : Sida : le coût de l'inaction



## La coopération internationale pour le développement de l'Afrique

59. L'action internationale en faveur du développement de l'Afrique constitue une source importante de déception. La baisse tendancielle de l'aide publique, l'alourdissement de la dette extérieure constituent les principales sources de déception. La comparaison de l'aide reçu par l'Afrique avec l'aide du Plan Marshall pour l'Europe souligne l'ampleur de l'échec des relations entre l'Afrique et le système international. Le système actuel de financement et de gestion du développement est inadapté, tandis que les propositions de réforme ne font que renforcer le statu quo. Le gap scientifique et la faiblesse des investissements en sont les conséquences dramatiques.



60. La coopération scientifique et technologique a été une source de transmission de connaissance vers l'Afrique mais très peu dans le sens contraire. Le fossé de la connaissance s'est encore creusé avec la révolution numérique avec l'explosion technoscientifique. La science et la technologie restent aveugles aux préoccupations de l'Afrique dans les domaines de :
- la santé (sur 1219 médicaments commercialisés, de 1975 à 1997, 12 concernent les maladies tropicales)
  - l'alimentation
  - l'éducation
  - la valorisation des ressources et de la gestion
  - la maîtrise de la pression démographique.
61. La diffusion et l'accès au système des brevets est de plus en plus ralenti par des réglementations strictes au motif de protéger leurs propriétaires.
62. Les relations de l'Afrique avec les Institutions financières internationales (IFIs) constituent la principale source de désillusion. A mesure que le temps passe, les IFIs apparaissent pour ce qu'elles sont : des institutions qui sont davantage préoccupées par la régulation de l'aide et des financements afin de contenir les crises d'endettement et de limiter leurs effets sur les pays donateurs (l'aire de la Triade).

63. A force de s'inscrire dans le Consensus de Washington adopté au début des années 80, l'action des IFIs fini par provoquer un effet d'éviction de :
- certains risques à prendre pour assurer le développement durable comme la préservation de la biodiversité et la protection des droits des générations futures
  - certaines régions du monde comme l'Afrique
  - certaines formes d'activités, notamment les Petites, Moyennes et Micro entreprises, les activités associatives ;
  - certains types d'investissements, parmi lesquelles figurent les investissements dans les infrastructures et les secteurs sociaux.
64. L'allocation des ressources existantes est dispersée entre plusieurs institutions dont les mandats se chevauchent et dont les mécanismes d'intervention sont lourds et inadaptés. Au nom d'une vision réductrice, l'aide au développement tend à être assimilé à la réduction de la pauvreté et à l'accès aux connaissances.
65. Le développement de l'Afrique par la promotion de la science, de l'investissement, de l'intégration régionale n'est pas la priorité des IFIs. Pour comble d'ironie, après avoir rêvé d'être celle des pauvres, la Banque Mondiale rêve d'être la Banque de la Connaissance (avec un C majuscule) qui investit dans l'éducation en vue de se positionner comme fournisseur sur le marché global du savoir. En réalité, ses critères d'intervention n'accordent aucune considération à la réduction des inégalités des revenus ou d'accès aux savoirs, à l'information et à l'innovation, mais plutôt à des critères d'ordre macro-économiques.
66. Quant au FMI, il a réussi à se trouver un nouveau rôle de quasi-Prêteur en Dernier Ressort (PRDI) pour les pays traversant des crises financières, alors que rien dans sa nature ne le prédispose à remplir cette fonction. Le FMI est incapable de créer de la monnaie *ex-nihilo*, comme pourtant le Plan White, auquel le Plan Keynes qui lui a été préféré le suggérait au début des années 40. En dehors quelques cas particuliers, l'intervention des IFIs dans les crises financières tend à renforcer l'insécurité.
67. Bref, la coopération des IFIs avec l'Afrique a eu pour impact de renforcer la dépendance vis-à-vis de l'aide publique extérieure :
- pour financer le fonctionnement des administrations publiques ;
  - payer les salaires des fonctionnaires ;
  - rembourser le service de la dette publique internationale ;
  - suppléer à la faiblesse voire l'absence des capitaux privés.
68. Les achats de biens d'équipement et la fourniture des services des projets d'appui constituent l'essentiel de l'activité d'un grand nombre d'opérateurs, tandis que nombre d'entreprises africaines se créent à l'aide d'un bon de commande d'un projet. Quant à l'aide alimentaire, elle finit sur les comptoirs des commerçants, tandis que la vie quotidienne des Africains est rythmée par la publicité faite à l'aide par un donneur, en imitation d'une pratique qui était courante du temps du Plan Marshall.
69. Les échecs de l'Afrique ne doivent cependant rien au hasard, étant donné qu'il existe dans le monde des expériences réussies de développement de relèvement ou de réhabilitation par la coopération, et d'autres actions postérieures en faveur des pays asiatiques de l'Est et du Sud notamment.

70. Le concept d'aide et d'endettement extérieur qui a servi de référence au mis pour le Plan Marshall constitue un exemple dont la Communauté mondiale aurait pu s'inspirer si la volonté politique s'exprimait réellement en faveur de l'Afrique. Il s'agit en effet du transfert public, sans contrepartie et d'un montant massif aux finalités multiples, le plus vaste qui ait jamais été organisé en direction d'une région. Le modèle d'organisation, négocié au plan politique et multilatéral avec des conditionnalités légères et pragmatiques d'exécution, bien encadré, renouvelle les termes des relations entre une zone créditrice et une zone débitrice bien au-delà de l'approche conventionnelle des échanges réels financiers dont les enseignements.
71. Les relations des bailleurs de fonds avec l'Afrique sont ponctuées d'initiatives et de programme spéciaux reposant sur des notions aussi floues que l'aide, l'assistance technique et financière, la coopération multi/bilatérale, le renforcement des capacités, le partenariat pour le développement pour ne citer que les plus courantes. Elles ont été surtout caractérisées par :
- une volonté faible de part et d'autre ;
  - un contexte d'autant plus défavorable que la mondialisation implique des ajustements pour tous les pays ;
  - l'absence totale d'une vision partagée du développement ;
  - une conditionnalité stricte d'ordre politique, économique et sociale.

Ces caractéristiques sont exactement le contraire de ce qui a fait le succès du Plan Marshall. Aussi, toute tentative de conception d'un système de transfert mondial de ressources sous la responsabilité du récipiendaire devrait être bâti sur les enseignements de cette expérience.

72. Le NEPAD et la réaction face aux attaques du 11 Septembre offrent une grille pour mesurer la volonté des Gouvernements Africains et la disponibilité des partenaires extérieurs à relever les défis du développement, de l'intégration de l'Afrique dans le système mondial et de l'organisation d'un transfert massif de ressources à destination du continent.

## **Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD)**

### **Encadré 1 : Objectifs de développement internationaux pour 2015**

- réduire, au moins de moitié, le nombre des habitants des pays en développement vivant dans la misère ;
- instaurer la scolarisation primaire universelle d'ici à 2015 ;
- réduire des deux tiers par rapport au niveau de 1990, le taux de mortalité infantile et juvénile (enfants de moins de cinq ans) dans chaque pays en développement ;
- faire baisser de trois quarts la mortalité maternelle entre 1990 et 2015.

73. Pour combler le vide créé par l'absence de vision régionale partagée, le Comité d'Aide au Développement de l'OCDE a, en 1997, proposé aux pays africains une vision à mettre en œuvre afin de parvenir à une croissance dynamique qui ouvre la voie à la réduction rapide de la pauvreté. L'ampleur extraordinaire des disparités de revenus entre les nations riches et prospères et les pays pauvres et endettés est à l'origine de multiples avertissements sur les conséquences négatives de l'accroissement des inégalités et de la pauvreté sur l'évolution de la mondialisation.

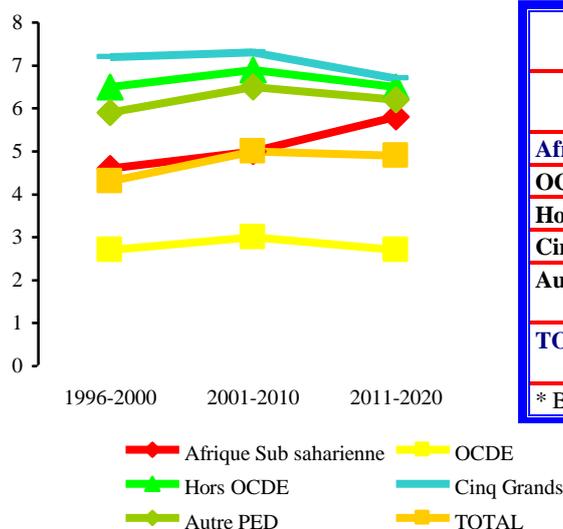
74. Cependant, la structure retenue pour les objectifs internationaux de développement met davantage l'accent sur la nécessité de combler les écarts de revenus vis-à-vis des autres

régions en développement et, dans une moindre mesure de rattraper le retard accumulé par l'Afrique par rapport à une période antérieure.

75. Sous réserve d'une croissance mondiale rapide, le niveau de pauvreté pourrait reculer en Afrique, tandis que l'écart de revenus entre l'Afrique et les pays de l'OCDE se maintiendrait. Mais cette performance ne devrait pas permettre de combler l'écart de revenus avec les pays riches et encore moins provoquer un déplacement du centre de gravité mondial de l'Atlantique Nord et du Pacifique vers le continent, ce qui supposerait des taux de croissance de 10 % pendant au moins 10 ans. Dans le cas d'une croissance lente, le niveau de pauvreté retombe à celui de 1993-95, période au cours de laquelle il était le plus élevé du monde. Les principes cardinaux retenus sont le **Partenariat** et l'**Appropriation**.

Graphique 16 : Les régions du monde dans un scénario de croissance rapide

Tableau 12 : Les scénarios globaux de l'OCDE



	1996-2000		2001-2010		2011-2020		1995-2020	
	SR*	SI**	SR	SI	SR	SI	SR	SI
<b>Afrique Sub saharienne</b>	4,6	2,8	5,0	2,8	5,8	2,6	5,2	2,7
<b>OCDE</b>	2,7	2,7	3,0	2,3	2,7	1,6	2,8	2,1
<b>Hors OCDE</b>	6,5	4,7	6,9	4,1	6,5	3,9	6,7	4,2
<b>Cinq grands***</b>	7,2	5,4	7,3	4,5	6,7	4,3	7,1	4,6
<b>Autre PED</b>	5,9	4,0	6,5	3,7	6,2	3,5	6,3	3,7
<b>TOTAL</b>	4,3	3,5	5,0	3,1	4,9	2,8	4,8	3,1

\* Brésil, Chine, Inde, Indonésie, Russie

Source : OCDE : Le monde en 2020

76. Ces scénarios ont été repris par les membres du CAD, en particulier par les Institutions du Système des Nations Unies (CEA, Banque mondiale) et ont nourri diverses initiatives dont celle qui a été présentée à Tokyo lors de la TICAD II en 1998 et l'Initiative pour la croissance et la réduction de la pauvreté (ICRP) présentée à Libreville par les Institutions de Bretton Woods (IBW) en 1999. Toutefois, l'horizon a été ramené à 2015 et, à l'issue d'un processus soutenu de négociation facilitant l'appropriation, les taux de croissance ont été revus à la hausse, de 6 à 7 % par an au lieu d'une moyenne de 5,2 sur la période 1995-2020.
77. Le Rapport Annan " Nous les peuples : le rôle des Nations Unies au XXIe siècle" puis la Déclaration du Millénaire de l'ONU en ont fait un objectif majeur. L'Initiative sud africaine "The Millennium Partnership for the African Recovery Programme MAP" a repris à son compte les propositions et les indicateurs qui en découlent. Elles ont servi de cadre pour l'analyse de la Commission Economique pour l'Afrique de l'ONU dans le "Compact for African Recovery". Par la suite, l'OUA les a inscrites à l'ordre du jour du Sommet des Chefs d'Etat tenu à Lusaka en 2001. Elles ont été en fin de compte présentées par les représentants de l'Union Africaine au Sommet du G8, sous la forme de "Nouvelle Initiative

pour l'Afrique, NIA ". Cette dernière a été synthétisée dans le "Plan de Gênes pour l'Afrique" en tenant compte des priorités du G8 pour l'Afrique.

78. Le plan de Gênes met l'accent sur les mêmes thèmes que la NIA et y ajoute le thème de la lutte contre la corruption et les famines. En lieu et place de l'allègement de la dette, il est question de promotion des investissements.
79. A l'issu du Sommet du G8, le Communiqué met l'accent sur la solidité et la dynamisme d'une économie mondiale ouverte en tant qu'option fondamentale pour réduire la pauvreté en Afrique. L'ensemble des PED est invité à mettre en place un cadre favorable à l'expression des droits de propriété, à la régulation des investissements ainsi que des systèmes d'intégrité. En un mot, de créer les conditions de mise en œuvre de l'AMI.
80. Pour sceller l'esprit de partenariat entre la communauté internationale et l'Afrique, la NIA a été rebaptisé "Nouveau partenariat pour le Développement de l'Afrique, NEPAD".
81. Les engagements sont clairs : l'Afrique devra réaliser des taux de croissance de 5,2 sur la période 1995-2020 et de 6 à 7 % par an à l'horizon 2015 pour être moins pauvre. Selon les premières estimations, il sera nécessaire de mobiliser 227 milliards de dollars US sur la période 1999-2015.
82. Il importe autant de se prononcer sur pertinence et la faisabilité de nouveaux objectifs de développement que de s'interroger sur le degré réel d'appropriation et sur la réalité du partenariat qui a été mis en place.

**Encadré 2 : Implications de la stratégie de réduction de la pauvreté de moitié en 2015 (CEA) (par année)**

Réduction du taux de pauvreté :	4%
Taux de croissance :	7%
dont	
Afrique du Nord :	5-6%
Afrique centrale :	6-7%
Afrique de l'Ouest et Centre :	7-8%

83. En ce qui concerne la faisabilité, l'analyse coût/avantages reste encore à faire. Au plan strictement financier, il convient de souligner l'importance du défi. En effet, l'Afrique devra mobiliser 33 % du PNB annuel pendant 15 ans ou encore 10 milliards \$US par an, plus 5-10 Milliards \$US par an, uniquement pour combattre le Sida/VIH.. L'épargne est si faible qu'il faut 18 années de croissance à 5,5 % pour atteindre le seuil de revenus à partir duquel de nouvelles hausses créent un effet additionnel sur les taux d'épargne. L'aide publique au développement, principal apport de ressources en direction de l'Afrique, ne dépasse 9 % du PNB.

84. Le nombre de pays qui sont en mesure de soutenir des taux de croissance élevés sur le long terme est assez réduit : Botswana, Afrique du Sud, Guinée-Équatoriale, Maurice, Tunisie. Parmi ces pays, seul le premier et le dernier réalisent des taux de croissance de plus de 7 % tandis que les trois premiers remplissent les conditions minimums pour soutenir la croissance et le développement grâce à des ressources humaines de qualité, une relative diversification avec des coûts de transaction bas.
85. En ce qui concerne le degré réel d'appropriation et de partenariat, il s'examine à travers la nature des changements que le NEPAD introduit dans le comportement des protagonistes, dans les politiques internationales conduites et dans le régime de la gouvernance mondiale.

86. Bien que le rôle du secteur privé et de la société civile en général, ait été affirmé avec force, rien n'indique si leurs représentants ont participé à quelque niveau que ce soit à l'élaboration de la vision qui sous-tend le NEPAD et comment leur participation à la mise en œuvre et au suivi sera assurée. Le niveau de participation des bailleurs de fonds reste encore assez flou tandis que leurs engagements en matière d'ouverture des marchés de biens, de services et de capitaux restent encore assez vagues. Par ailleurs, il n'y a aucune amorce de discussions sur les implications du NEPAD pour l'architecture financière internationale, comme si l'organisation d'un système de transfert massif vers l'Afrique était possible sans remise en cause de l'architecture actuelle.
87. Au plan interne, il convient de souligner que la question de la légitimité des gouvernements africains se pose chaque fois qu'il s'agit de prendre une initiative au niveau continental. Les problèmes et des malentendus viennent de la différence qui existe entre le temps continental et celui des pays et des peuples. Aussi, les efforts en matière d'intégration régionale et continentale se heurtent-ils encore à des contradictions inhérentes à la diversité des projets existants qui reflètent le souci de chacun de reporter sur les autres les coûts et d'attirer vers soi les bénéfices. A quoi s'ajoute un processus de prise de décision qui est encore illisible, compte tenu de l'imbrication de plusieurs échelons africains et internationaux.
88. Au plan de la conception d'ensemble, la démarche adoptée soulève bien des interrogations. Le document adopte une perspective sectorielle qui suppose que la stratégie globale de développement de l'Afrique est déjà déterminée et qu'il ne reste plus qu'à évaluer les problèmes d'allocation des ressources à mobiliser. Dans cette hypothèse, les projections semestrielles du FMI en ce qui concerne les flux financiers à destination de l'Afrique fourniraient des indications claires sur les ambitions et les limites du NEPAD. Le risque est grand d'exacerber les problèmes de positionnement des pays afin d'être aux premières loges au moment de la distribution des ressources.
89. Par ailleurs l'approche par les besoins retenue pour identifier les actions à entreprendre au niveau national, sous-régional et régional consiste souvent à reconduire les aspirations exprimées en d'autres circonstances, sans tenir compte de l'évolution du contexte et des capacités des acteurs face à de nouvelles contraintes et opportunités. Elle risque aussi de mettre l'accent sur des contraintes financières déjà identifiées alors qu'il n'y a pas de lien entre les montants à mobiliser et l'ampleur des besoins de l'Afrique. Un fonds de départ peut déclencher un processus d'additionnalité et assurer la démonstration de l'existence d'approches efficaces de financement selon la performance et sur une base coopérative.
90. A titre d'exemple, le NEPAD soumet aux bailleurs de fonds publics ou privés des programmes en matière d'infrastructure et d'éducation sans tenir compte de la tendance au désengagement des investisseurs privés institutionnels traditionnels de ces pays. Ces derniers modifient profondément leur comportement d'investissement et la structure du portefeuille, sous l'influence de la Net économie qui absorbe l'essentiel de l'épargne. Les autorités publiques des pays industrialisés réfléchissent de plus en plus à l'option qui consiste à fournir sur une base gratuite ce type de biens et services.
91. En fait, il y a peu de chance que le rattrapage de l'Afrique (le *catching up* qui est en est le concept de base) puisse se produire à la suite d'une plus grande ouverture des marchés comme le suggère le NEPAD et le G8. Aucune théorie du commerce international n'a réussi, jusqu'ici à mettre en évidence de manière convaincante, l'existence d'interactions

positives entre l'ouverture des marchés et la réduction des inégalités et de la pauvreté à l'échelle mondiale.

92. Les évidences suggèrent même le contraire. Aussi, le volume des ressources à allouer à l'Afrique par les bailleurs de fonds ne sera jamais relié à l'évaluation des besoins découlant de la réalisation du marché ouvert à l'échelle mondiale. En outre, plus ces ressources deviennent importantes, plus ils risquent de recréer une nouvelle forme de dépendance. On peut se poser des questions sur l'impact probable du NEPAD sur la réduction des inégalités entre l'Afrique et le reste du monde et sur la performance africaine dans une économie mondialisée.
93. Enfin le NEPAD aurait gagné en crédibilité en tirant d'abord les enseignements du Partenariat pour le Renforcement des Capacités en Afrique, qui avait été lancé en grande pompe au cours des années 90.
94. Un partenariat véritable autour d'un programme défini par les Africains devra nécessairement intégrer les conditions-cadres suivantes qui permettent à la fois d'accroître les flux financiers à destination de l'Afrique et de réorganiser les modalités d'accès et les circuits de transfert :
  - l'abandon du régime de la gouvernance mondiale actuelle soumis au principe hégémonique ;
  - la reconnaissance/réparation de la dette historique que le monde occidental a contractée vis-à-vis de l'Afrique ;
  - la réforme de l'architecture financière internationale afin de découpler la fonction financière de la fonction de régulation et de surveillance, conçue de manière plus élargie ;
  - la soumission de tous les pays aux mêmes conditions macro-économiques et structurelles ;
  - l'identification du potentiel de croissance de toutes les régions du monde ;
  - l'existence d'une forte capacité institutionnelle de coordination et de régulation au niveau continentale qui est indispensable quant il s'agit de définir seulement les principes et les règles de fonctionnement des fonds alloués.
95. En dépit des interrogations que soulèvent le NEPAD, l'Initiative constitue un bon test de l'évolution des rapports entre l'Afrique et ses partenaires à travers les Institutions financières internationales qui ont imposé à plusieurs pays du continent les mesures de stabilisation et d'ajustement aux effets désastreux sur la fourniture d'infrastructures, de biens et de services publics. Toute amélioration de ces rapports pourrait contribuer à la réparation des dégâts commis au cours des années 1980 et 1990 et qui ont abouti en Afrique aux niveaux de pauvreté inconnus jusqu'ici.

### **L'impact de la tragédie du 11 /09/2001 sur la Vision courante de l'Afrique**

96. Le poids des Etats Unis sur l'évolution mondiale fait que ce pays est la cible de tous les candidats à la reprise du leadership. Mais depuis la chute du mur de Berlin, les conflits asymétriques ont pris une importance considérable, comme en témoigne, la désignation du terrorisme global en tant qu'ennemi stratégique. Les attentats du 11 Septembre contre les symboles de la puissance des Etats Unis, constitue à cet égard un événement majeur sur lequel, il convient de s'attarder afin de tirer toutes les implications pour l'Afrique. Il est néanmoins encore prématuré d'évaluer l'impact à long terme de ses événements sur le système mondial.

97. Un consensus mondial permettant de prendre des mesures d'exception va faciliter l'atterrissage en douceur de l'économie américaine et la reprise sur des bases assainies. Pour faciliter la mise en œuvre de ce consensus, les Etats Unis ont acquitté de leur dette à l'égard des Nations Unies et facilité l'assouplissement des conditions d'accès aux ressources à des pays amis, y compris l'Egypte. Un geste symbolique a même été fait à destination de l'Afrique dans le cadre de l'Initiative pour la croissance et les opportunités en Afrique.
98. La riposte en cours fournit aussi aux Etats Unis l'occasion d'interroger leur vision œcuménique du monde. En même temps, il s'agit de faciliter à travers la coalition mondiale contre le terrorisme, la création d'une capacité d'action globale face à des menaces asymétriques et d'une manière générale des problèmes complexes. Un processus sans précédent de digitalisation et d'interconnexion des forces militaires est en train d'émerger des décombres des réseaux comme Echelon et des systèmes d'armes comme ceux qui sont issus de la guerre froide. La remise à plat du dispositif stratégique qui assurait le leadership mondial des Etats Unis et leur rôle de précurseur technologique, est en cours. La Révolution des Affaires Militaires (RMA) est en marche, mais à l'échelle mondiale. Sur le terrain militaro-technologique, il s'agit de démontrer l'avance américaine dans certaines niches technologiques vitales comme l'espace, les senseurs, les capteurs, les frappes de précision, les technologies furtives, les biotechnologies, les technologies multimédias et les nanostructures.
99. . La stratégie globale qui se met en place afin de résoudre le problème américain est riche d'enseignement pour l'Afrique.
100. L'effet immédiat des attaques du 11 Septembre est de renforcer la position hégémonique des Etats Unis sur la conduite des affaires mondiales, aussi bien dans le domaine militaire, stratégique, que financier et de la communication. La vision du monde en tant que marché ouvert et libre est remise en cause, avec l'intervention massive du gouvernement américain pour soutenir l'économie. Les implications politiques pour la gouvernance mondiale sont considérables. La question de l'implication des petits pays, et des sociétés civiles dans le système de prise de décision, est désormais ouverte et sera inscrite dans l'agenda de toutes les réunions. Les modalités de contestation de la globalisation/dollarisation et de plaider en faveur de l'Afrique et des pays moins avancés en général devront aussi changer.
101. Par rapport aux attentats du 11 Septembre, l'Afrique a réagi pour préserver les acquis du Sommet de Gênes, face à des bailleurs de fonds tentés de durcir les conditions d'accès à l'aide extérieure en situation de tensions internationales et de menaces asymétriques. Anticipant le durcissement des conditionnalités, les Gouvernements africains se sont inscrits d'emblée dans la Coalition mondiale contre le Terrorisme, dont l'enjeu et les cibles restent assez éloignés des exigences majeures de l'Afrique
102. La perspective qui faisait du terrorisme et de la violence, le trait marquant du 2<sup>e</sup> millénaire au détriment, principalement de l'Afrique et des populations civiles dépourvues de tous moyens de défense, est pour l'instant mise au second plan. A la faveur d'une confusion entre les causes et les effets, une autre conception finit par s'imposer : celle qui fait du terrorisme initié par *les Rogue States* contre le monde occidental et ses symboles, une conséquence de la globalisation technologique et financière, associée à la situation au Proche-Orient et à l'existence de poches de non-droit dans le monde.

103. Il convient de rappeler avec insistance que cette nouvelle forme de terrorisme - quel que soit son caractère inacceptable - est, dans une large mesure, une manifestation du conflit ouvert entre les Etats et les réseaux qui sont le fruit et les instruments de la mondialisation. Alors que le front économique - autour des entreprises-réseaux semblaient en voie de pacification, le front contre les réseaux criminels prend de l'ampleur. L'affrontement se fait ouvertement entre des prédateurs qui tentent de s'approprier les ressources stratégiques et des mouvements extrémistes qui prennent en otage les populations avec des arguments tantôt religieux, tantôt politiques.
104. Dans ces conditions, il est prématuré d'affirmer qu'un nouveau système de gouvernance mondiale se dessine depuis le 11 Septembre, dans la mesure où aucune impulsion ne vient ni de l'Afrique, ni de la société civile, si ce n'est pour encore faire le jeu des grandes puissances.
105. Les visions que l'Afrique s'empresse d'adopter masquent la dette historique que les pays dits donateurs ont contractée à l'égard de l'Afrique, ainsi que le scandale de l'aide qui s'est en fin de compte traduit par l'inversion des flux financiers et de compétences au profit des pays donateurs et des institutions internationales.

Tableau 32 : Le monde en 2015 vu des Etats Unis ( Source NIC/CIA : Global trends 2015)

<b>Effets positifs de la mondialisation</b>				
<b>Désamorçage des tensions</b>	<b>Mondialisation inclusive</b> L'ensemble de la planète profite des retombées de la mondialisation		<b>Mondialisation exclusive</b> Les inégalités entre déshérités et privilégiés continuent de se creuser	
	<b>Compétition régionale</b> Les identités régionales s'affirment en Europe, en Asie et en Amérique latine		<b>Monde postpolaire</b> Les conflits militaires régionaux se multiplient	
<b>Effets négatifs de la mondialisation</b>				
<b>Désamorçage des tensions</b>		<b>Intensification des tensions</b>		

Tableau 32 : Le monde après le 11/09 (en utilisant la même grille)

<b>Effets positifs des attaques du 11/09</b>				
<b>Désamorçage du terrorisme</b>	<b>Coalition inclusive</b> Les partisans de la Coalition mondiale contre le terrorisme profite de la digitalisation des armées, des Etats et des entreprises		<b>Coalition exclusive</b> Les inégalités entre info-dominants et info-dominés continuent de se creuser	
	<b>Coalition d'Etats/régions parias</b> Les identités régionales s'affirment en Asie, au Proche Orient et en Afrique		<b>Coalition postpolaire</b> Les conflits asymétriques deviennent permanents. Les alliances se nouent et se dénouent au gré des enjeux	
<b>Effets négatifs des attaques du 11/09</b>				
<b>Désamorçage du terrorisme</b>		<b>Intensification du terrorisme</b>		

### **Encadré 3**

#### **Les domaines de la NIA retenus dans le Plan de Gênes pour l'Afrique**

- Démocratie et gouvernance politique
- Prévention et réduction des conflits
- Développement humain, par l'investissement dans la santé, l'éducation et la lutte contre le SIDA/VIH, la malaria, y compris à travers le fonds mondial pour la santé et le SIDA
- Les technologies de communication
- La gouvernance économique et d'entreprise
- La lutte contre la corruption
- la promotion de l'investissement privé en Afrique
- la croissance du commerce intra africain et entre l'Afrique et le reste du monde
- La lutte contre la faim et la malnutrition

#### **Les priorités du G8 pour les PED et l'Afrique selon le Communiqué :**

##### **Pour l'Afrique :**

La meilleure stratégie de réduction de la pauvreté est de maintenir une économie mondiale forte, dynamique ouverte et croissante.

##### **Pour les PED en général :**

Appuyer la promotion de

- l'obligation de rendre compte et la transparence dans le secteur public
- des cadres juridiques et des régimes de gouvernance d'entreprise pour combattre la corruption
- des garanties contre l'expropriation de fonds publics et leur diversion vers des emplois non productifs
- un accès de tous les citoyens aux systèmes juridiques, l'indépendance dans l'application de la justice et de la loi en faveur de l'activité du secteur privé
- l'implication active de la société civile et des ONG
- la liberté pour les activités économiques
- .

##### **Engagements du G8 :**

- mettre en œuvre entièrement la Convention anti-corruption de l'OCDE
- appuyer les efforts de l'ONU à être un instrument effectif de lutte contre la corruption
- encourager les banques multilatérales de développement à aider les pays bénéficiaires à renforcer la gestion des dépenses publiques et budgétaire.

Tableau : 33 : Caractéristiques des visions à l'œuvre en Afrique

**VISION**

	<b>Extrême</b>	<b>Alternative</b>	<b>Alternative</b>	<b>Extrême</b>
	<b>Une vision imposée L'Afrique Inutile</b>	<b>Une vision héritée L 'Afrique hostile</b>	<b>Une vision transmise Un monde avec l 'Afrique</b>	<b>Une vision plaquée L 'Afrique utile</b>
<b>Afrique</b>	Terra incognitae. Un monde sans l 'Afrique. Disparition inévitable.	Menace pour les voisins A aider derrière un limes. Sous surveillance européenne.	Mérite d'être sauvé. A protéger contre elle- même et contre les prédateurs. Sous surveillance ONU ou ONGs	Utile pour certaines parties. A intégrer sous la surveillance des marchés.
<b>Monde</b>	Rivalité permanente entre nations, Etats ou civilisations	Organisée en régions stables (Triade)	Coopération et gestion des conflits. Monde régi par des règles universelles.	Concurrence Innovation Marché mondial Grandes firmes
<b>OUA</b>	Organisation atrophiée	Réplique de l'UE	Coordination OUA/ONU dans la gestion des conflits	Mise en concurrence avec les ONG
<b>ONU</b>	Organisation atrophiée	S'inspire du modèle de l'UE	Vocation universelle réaffirmée	Mise en concurrence avec les ONG
<b>Auteurs Rapports</b>	Brezinski, Ruffin, Singer, Kissinger, Landes	Leontief, Commission européenne	W. Wilson, Bush, OCDE, Club du Sahel, Scanning the futur , Fukuyama	Mac Kinder, Spykman, Sachs, Davos,
<b>Observat ions</b>	Ne tient pas compte des changements à l'œuvre en Afrique et dans le monde	Ne tient pas compte des asymétries entre l'Europe et l'Afrique et d'autres influences extérieures	Suppose l'existence de normes universelles et d'indicateurs pertinents	Ne retient de l'Afrique que ses extrémités nord et sud. Coûteuse en termes d'ajustements Ignore les aspects sociaux

Tableau 34 : Les réponses aux incertitudes et enjeux du Millénaire vu de l'ONU et de l'Union Africaine

<b>Incertitudes et risques</b>	<b>Propositions du Déclaration du Millénaire de l'ONU</b>	<b>Propositions pour l'Afrique selon l'ONU</b>	<b>Réponses du NEPAD Initiative :</b>
<b>Inégalités</b>	Développement et élimination de la Pauvreté		Voir, Priorités sectorielles
<b>Formes de médiation des conflits</b>	Paix sécurité et désarmement	Soutien aux mécanismes de gestion des conflits	Paix et sécurité
<b>Principes de gouvernance</b>	Droit de l'homme démocratie et bonne gouvernance	Appui aux structures politiques	Gouvernance économique et d'entreprise
<b>Place des femmes</b>	Protéger les groupes vulnérables	Eduquer les femmes et les jeunes	Priorités sectorielles
<b>Modèle de développement</b>	Protéger l'environnement commun	Investissements sociaux comme facteur de croissance	Priorités sectorielles : Infrastructure agriculture Environnement Développement humain Culture Science & technologie
<b>Pandémies</b>		Freiner le sida	Priorités sectorielles
<b>Globalisation</b>	Renforcer l'ONU	Partage équitable des bénéfices de la globalisation	Accès aux marchés Accès aux flux financiers
<b>Géopolitique du monde</b>	Besoins spéciaux de l'Afrique	Réformer le système international	Approche sous régional du développement

*Après le diagnostic rétrospectif et prospectif des relations de l'Afrique avec le monde, les membres de la Commission Indépendante conviennent de ce qui suit.*

## **IV. LE 3<sup>e</sup> MILLENAIRE POUR L'AFRIQUE**

### **La Vision pour, l'Afrique, le monde et les Africains**

106. Au cours du 3<sup>e</sup> millénaire, les Africains seront confrontés à de nouvelles interrogations, sans avoir répondu aux problèmes persistants du siècle dernier. Parviendront - ils, avant la fin du XXI<sup>e</sup> siècle à faire de leur continent un acteur majeur d'un système international rénové ? Dans ce cas, les relations avec les autres régions du monde et les grandes puissances en seront transformées. Mais si le potentiel africain continue encore de se dégrader, la dérive du continent risque de s'accélérer et les efforts tendant à faire de la mondialisation une force positive, de s'interrompre. Quelles réponses apportées à ces interrogations majeures alors que le Sida, la pauvreté et les pénuries de toutes sortes mobilisent déjà toutes les énergies ?
107. Jamais, la vision globale de son avenir n'a été aussi vitale à l'Afrique. Doit-elle encore, pour être réaliste et une source d'inspiration, s'inscrire dans des scénarios intermédiaires. Mais comment déceler, dans l'enchaînement extraordinaire des facteurs, les éléments d'un futur africain plausible et possible alors que les événements du 11 Septembre enclenchent le processus d'américanisation/dollarisation de l'Afrique ? Pourtant l'équilibre actuel du monde résulte d'une construction institutionnelle qui pourrait encore déterminer pendant longtemps les relations entre les diverses entités économiques, politiques et sociales qui le composent.
108. Il ne faut pas exclure la possibilité d'émergence d'un nouveau paradigme du développement, remettant en cause les bases du système mondial actuel. L'histoire des grands empires et de leur déclin témoigne de ce que les blocs, qui constituent aujourd'hui la Triade, ne sont pas immuables. Leur configuration actuelle résulte d'un siècle de conflits, les plus meurtriers que le monde ait connu, mais aussi à l'exploitation systématique des ressources des autres régions du monde. La désintégration de ces blocs - que préfigurerait l'implosion de la première puissance mondiale si elle n'arrivait pas à se relever des attaques massives contre les attributs de cette puissance - pourrait bien être le prélude au recul des conflits et des inégalités entre les individus et entre les nations.
109. L'Afrique doit tout autant apprendre intégrer la possibilité d'existence de plusieurs futurs qu'à rattraper le retard accumulé dans tous les domaines, particulièrement au siècle dernier et qui en font un grand continent assimilé à un petit pays. Il s'agit à présent d'opter pour un positionnement exemplaire et distinctif dans le monde, afin de devenir un acteur dynamique du XXI<sup>e</sup> siècle.

110. *A cet égard, la Vision proposée ici, est celle du renouveau du développement de l'Afrique et de sa libération, afin de rompre avec toutes les représentations qui en ont fait un continent hors-jeu durant la plus grande partie 2<sup>e</sup> millénaire.*
111. La rupture commence d'abord le **rétablissement de la vérité** sur le scandale de l'esclavage, de la traite négrière, de la colonisation, de l'endettement insoutenable et la volonté délibérée de masquer la contribution de l'Afrique à l'expansion du monde tout au long de cinq siècles. A cette seule condition, le 3<sup>e</sup> Millénaire pourrait être identifié à celui de la libération du continent africain, de la restauration de la dignité des Africains, de l'affirmation de la place centrale de l'Afrique dans un nouveau système mondial en renaissance.
112. Cette reconnaissance doit favoriser la **réconciliation à l'échelle mondiale** entre tous les descendants des protagonistes du système de négation des Noirs et de l'Afrique qui a été mis en place au cours des cinq derniers siècles.
113. La réconciliation passe par la **restitution des ressources** dont l'Afrique a été privée et la réparation des dommages causés par le biais **d'un soutien massif**, sans conditions à des programmes d'investissement porteurs de croissance, de réduction des inégalités et de la pauvreté, de renaissance de l'Afrique et de développement.
114. Des mécanismes de **réparation à portée symbolique** devront être promus, comme l'accès facilité aux institutions d'enseignement et de recherche des pays industrialisés, l'organisation systématique de missions d'échanges d'expériences et d'information dans les domaines scientifiques, technologiques et l'invitation de jeunes ressortissants de ces pays à séjourner dans les institutions similaires africaines afin de mieux se connaître.
115. L'émergence d'un nouveau système global positif ou paradigme doit être établi comme une priorité par tous les Africains qui disposent d'un talent dans quelque domaine que ce soit, afin de détruire les séquelles de la globalisation par la terreur et la violence.
116. La connaissance historique du phénomène qu'a constitué, l'esclavage, de la traite négrière, de la colonisation, de l'endettement insoutenable et la volonté délibérée de masquer la contribution de l'Afrique à l'expansion du monde tout au long de cinq siècles, doit s'appuyer sur la création d'un système de recherche, de chaire, d'études, de valorisation des compétences africaines et de la diaspora et de formation sur la traite négrière et l'esclavage africain.
117. Tous les moyens intellectuels possibles doivent être mobilisés, afin de mettre en lumière les liens qui existent entre ce système global de négation des Africains et la forme négative de la globalisation actuelle
118. Une action ciblée en direction des médias est une nécessité afin de neutraliser les risques de confusion entre les formes anciennes ou antiques d'esclavage, l'esclavage et la traite négrière transatlantique codifiée à travers le Code Noir, et les mauvais traitements des enfants, le commerce humain et autres notions qualifiées de formes modernes de l'esclavage, ainsi que les bienfaits supposés de l'aide au développement

119. Les églises, les ONG, les familles et autres institutions qui véhiculent consciemment ou inconsciemment l'image négative qui tend à assimiler le noir à esclave, africain à pauvre et porteur de maladies incurables, sont sensibilisées sur les conséquences de leur comportement et invité à une épreuve de repentance.

### **Pour une mise en œuvre concertée de la Vision**

120. La Vision de l'Afrique sera mise en œuvre pour servir l'objectif fondamental qui est de fournir une **base mondiale au développement** de l'Afrique et plus spécifiquement :

#### **Objectif 1**

- Contribuer à la croissance, à la réduction de la pauvreté, à la renaissance et à l'intégration de l'Afrique dans le processus de mondialisation

#### **Objectif 2 :**

- Affirmer la place centrale de l'Afrique en tant que pôle d'entraînement de l'évolution mondiale

#### **Objectif 3 :**

- Mettre en place un système mondial de transfert de ressources sous le contrôle effectif d'institutions africaines.

121. L'objectif 1 sera atteint à travers la conduite de **programmes concertés d'investissement** générateur de croissance durable et d'opportunités pour les pauvres, et auxquels ressources seront affectées de façon délibérée et en priorité, notamment :

- Les investissements immatériels dans les vecteurs de compétitivité et de rayonnement culturel, artistique et intellectuel ;
- Les investissements de capacités pour assurer la production agricole et industrielle et la fourniture de services à haute valeur ajoutée ;
- Les investissements infrastructurels dans les secteurs essentiels de l'énergie, des transports, des communications et des services.

Les éléments détaillés de ces domaines ainsi que figurent au **Chapitre V.A.**

122. Les ressources serviront aussi à soutenir d'autres actions qui concourent à l'Objectif 2 et qui sont destinées à **rehausser la place de l'Afrique dans le système mondial**. Parmi ces actions figurent :

- Le renforcement de l'éthique dans les affaires, la lutte contre la corruption et la criminalité organisée ainsi que les formes les plus récentes du terrorisme global
- La promotion de la sécurité humaine
- Le développement d'applications scientifiques et technologiques au service de la société et des citoyens et le lancement d'un satellite africain dans l'espace
- La lutte contre les inégalités, le Sida/VIH et les pandémies
- La coopération et l'intégration inter et sous régionale.

Les éléments détaillés de ces domaines figurent au **Chapitre V.B.**

123. Le soutien à l'Afrique devra en tout état de cause être concrétisé à travers l'organisation d'un système mondial de transfert de ressources (Objectif 3) et être financé par le biais d'un mécanisme adéquat dans lequel l'annulation de la dette publique financière africaine

injustifiée compenserait la dette historique et en même temps servirait de levier pour la mobilisation des **fonds additionnels sous forme de contributions volontaires**. Ce système permet de couvrir les besoins en financement de court, moyen et long terme, de l'Afrique.

124. L'effort financier requis étant sans commune mesure avec les possibilités du système traditionnel de coopération et d'aide au développement, un effort important de **reconception du système financier mondial** est nécessaire pour parvenir à la mise en place de ce mécanisme qui pourrait être constitué sous la forme d'un **Fonds Mondial pour l'Investissement et le Développement de l'Afrique**.
125. Le Fonds Mondial pour l'Investissement et le Développement de l'Afrique pourrait déléguer un mandat régional à des agences créées pour la circonstance. A cet égard, le rôle des Institutions financières internationales devrait être redéfini et leurs ressources redéployées dans le cadre du Fonds afin de soutenir des programmes concertés.
126. La création du Fonds ne nécessitera pas dans un premier temps la mobilisation de ressources additionnelles. Il s'agira surtout d'une réallocation des ressources existantes, y compris celles qui pourraient résulter du dénouement positif de la question de la dette extérieure africaine et de la dette historique du monde occidentale envers l'Afrique.
127. En tout état de cause les solutions du type taxation des mouvements des capitaux, collecte des recettes du système « pollueur-payeur » et autres redevances perçues sous forme d'impôt ne sont pas indiquées pour alimenter ce fonds. L'Afrique n'est ni un espace pour blanchir l'argent spéculatif ni un parc naturel à protéger. Les ressources devraient être mobilisées sur la base de contribution volontaire, fournie à l'échelle mondiale, par tous les acteurs de la coopération internationale (Etats, entreprises, fondations, individus, diasporas) conscients de l'importance de l'enjeu.
128. Les interventions du nouveau Fonds Mondial pour l'Investissement et le Développement en Afrique pourraient commencer dans des domaines pour lesquels ont été définis une vision et un programme qui s'insère dans la logique de la coopération productrice de valeur ajoutée pour l'humanité, les sociétés, les pays, les entreprises et les individus.
129. Les éléments à prendre en considération dans la définition des principes de base pour les interventions du fonds sont
  - la création de richesse, la prévention des risques et des crises par la concertation.
  - l'implication du secteur privé, des collectives et des individus dans la gestion des biens et services globaux
  - la concertation entre acteurs qui s'engagent dans une mise en œuvre collective d'un projet ou d'un programme commun ;
  - l'engagement porte aussi sur les résultats et la répartition des bénéfices ;
  - L'adoption des systèmes de planification modérée et de gestion décentralisée qui tiennent compte de la diversité des acteurs et des problèmes régionaux.
130. Des actions concertées devraient aussi être engagées en vue, d'une part d'**accélérer la rénovation** des Institutions Financières Internationales et régionales (IFI et IFR) et d'autre part de faire émerger une nouvelle **gouvernance humaine**.

131. Il sera nécessaire de mettre en place un nouveau dispositif institutionnel afin de garantir le fonctionnement de ce fonds mondial. Parmi les éléments de ce dispositif devrait figurer :
- une Agence planétaire de régulation économique qui aurait pour mission de surveiller l'évolution des indicateurs de stabilisation macro-économique, d'allocation des ressources et de redistribution au profit des secteurs sociaux au sein de l'économie mondiale et des économies nationales
  - la création d'une institution de soutien à la fourniture des biens et services globaux
  - la création de fonds régionaux de soutien aux activités agricoles et industrielles
  - la mise en place d'une autorité d'arbitrage et de médiation des conflits.
132. Mais l'impact ultime de ce nouveau dispositif institutionnel devrait se faire ressentir au niveau du Conseil de Sécurité qui devrait intégrer à terme une dimension économique et humaine à côté de sa dimension diplomatique qui en fait jusqu'ici un instrument d'exécution de la politique extérieure des Etats Unis et accessoirement des autres puissances mondiales.
133. Les ressources financières mobilisées, devront être considérées comme des **ressources communes** à tous les Africains et servir l'objectif fondamental qui est de fournir une **base mondiale au développement** de l'Afrique.
134. La mise en œuvre de la Vision permet à l'Afrique d'intégrer et d'infléchir la dynamique actuelle de la mondialisation tout en gérant les risques sociaux et politiques qui sont inévitables. La difficulté majeure étant de coordonner cette mise en œuvre à l'échelle mondiale, car d'autres régions sont en droit d'en bénéficier, il sera préférable d'employer une succession d'alternatives d'interventions et de combiner une démarche expérimentale à des actions d'envergure.
135. A cet égard, il serait souhaitable que les Etats africains élaborent, dans le prolongement des travaux en cours avec le NEPAD, des programmes pilote qui collent aux priorités de l'Afrique au plan régional, sectoriel ou scientifique. Ces programmes pilote devraient impliquer dès les premiers stades de leur conception, le secteur privé africain, les collectivités, la société civile et des leaders d'opinion afin de garantir la leur mise en œuvre chemin faisant.
136. Un premier programme pilote pourrait se situer dans le prolongement de l'action internationale en cours contre les pandémies et le SIDA/VIH, et mis en œuvre en Afrique australe et Orientale, région dont le potentiel de croissance est le plus menacé par ces fléaux.
137. Un 2<sup>e</sup> programme pilote pourrait valoriser les acquis de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest et du Centre en parachevant dans cette région la construction d'institutions économiques et financières africaines sur la base desquelles l'Union Africaine naissante prendrait appui.
138. Un 3<sup>e</sup> programme pilote pourrait réunir les puissances régionales africaines autour de l'Initiative de lancement du premier satellite africain et de mobilisation des talents et des scientifiques africains

139. Un 4<sup>e</sup> programme pilote pourrait réunir des leaders politiques et d'opinion autour de l'organisation du Prix Nyerere pour la promotion de l'éthique dans les affaires, la lutte contre la corruption et la criminalité organisée et le terrorisme global.

### **Suivi de la Mise en œuvre, Gestion et autres considérations stratégiques**

140. **Dans l'immédiat**, il convient de commencer par impliquer, dans le plaidoyer pour la Nouvelle Vision de l'Afrique, une institution financière comme la Banque Africaine de Développement, ainsi que l'OUA, la CEA, l'ONU, l'Union Européenne auxquels pourraient se joindre quelques pays et leaders d'opinion qui sont engagés dans la promotion du développement de l'Afrique.

141. **A court terme**, l'institution financière sollicitée - la Banque Africaine de Développement si elle l'accepte - serait impliquée dans la conception et la mise en œuvre de quelques-uns des programmes pilote et à titre d'exemple :

- Le programme de lancement du satellite, en concertation avec des pays comme la Libye, l'Afrique du Sud, le Maroc, l'Egypte, l'Algérie, le Nigeria et l'Ile Maurice. Les agences spatiales des autres régions du monde ainsi que des organisations privées disposant d'une expérience dans l'espace seraient mises à contribution.
- Le programme de réseau AMIST, autour des talents africains et de la diaspora, en partenariat avec l'Université des Nations Unies et le PNUD.
- Le programme d'intégration économique et financière de l'Afrique de l'Ouest et du Centre de concert avec l'Union Africaine, la CEDEAO, la CEEAC, les Banques centrales régionales, l'UEMOA, la CEMAC, le Nigeria et le Zaïre, la Commission Européenne et le FMI, les organisations professionnelles du secteur privé seraient aussi impliquées dans la conception et la mise en œuvre de ce programme.
- Le programme de réduction de la pauvreté, des inégalités et de l'exclusion sociale, en partenariat avec d'autres institutions bancaires, comme la BCEAO, la BOAD, la BID.
- Le programme d'intégration régionale et transfrontière.
- Le programme de lutte contre le SIDA/VIH en concertation avec les pays de l'Afrique australe, en partenariat avec l'ONUSIDA, la Banque Mondiale, l'USAID, l'OMS, la FAO, les grandes universités africaines et d'ailleurs.

142. Un groupe de personnalités comprenant des Chefs d'Etat prendrait en charge l'organisation du programme de promotion de l'éthique, de lutte contre la corruption, la criminalité organisée et le terrorisme global. Des pays comme le Nigeria, le Sénégal, l'Afrique du Sud et l'Ethiopie parmi d'autres devraient être impliqués dans ce programme. Des personnalités indépendantes et d'autres institutions comme Transparency International, Amnesty International, le PNUD, la Banque Mondiale, les ONG de défense des droits de l'Homme, les médias africains devraient trouver leur place dans ce programme.

143. Un projet de proposition de mise en place d'un fonds mondial pour l'investissement et le développement de l'Afrique est mis à la disposition du Comité des Chefs d'Etat chargé de négocier avec le G8. Ce projet examine aussi les implications de la mise en place du fonds

sur la gouvernance mondiale. La conception de cette proposition devrait en tout état de cause être d'abord l'affaire d'experts de la société civile disposant de moyens et compétences indiqués.

144. Le Secrétaire Général de l'ONU, le PNUD, le FMI, l'UNESCO, l'UNHCHR, la BAD, l'Union Européenne et des fondations d'utilité publique pourraient appuyer le plaidoyer et soutenir un Task Force constitué à cet effet.
145. Le Task force est responsable de l'identification de tous les facteurs et acteurs susceptibles de freiner ou de promouvoir le Fonds et d'établir des scénarios de mise en place. Les Chefs d'Etats africains se chargent d'inscrire la création de ce Fonds à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale des Nations Unies.
146. Les Etats définissent leur vision et priorités, comme du reste cela est prévu dans le processus NEPAD. Le secteur privé, par le biais des organisations professionnelles s'approprie les objectifs de performance et de compétitivité. Les communautés régionales, les institutions de recherche et de la société civile, identifiées, élaborent les termes des éléments des composantes qui correspondent à leur mission ou sensibilité.
147. **A moyen terme**, le Fonds Mondial pour l'Investissement et le Développement de l'Afrique serait mis en place ainsi que les institutions mondiales et africaines qui en garantissent le bon fonctionnement. Le choix de l'arrangement institutionnel devrait en tout état de cause faire l'objet d'une décision unique de l'Assemblée Générale des Nations Unies, même si des étapes intermédiaires sont retenues.
148. L'accès de l'Afrique aux ressources mondiales à des conditions avantageuses sera assuré par l'usage de la procédure de contrats de selon performance. Cette règle sera appliquée, quelle que soit la nature du programme ou du domaine d'actions visé. En outre, pour toute action, la règle d'association de partenaires de statut différent ressortissants de plusieurs pays devrait être de rigueur. Cette procédure permet de commencer la mise en œuvre des programmes, avec les financements disponibles, donc sans attendre l'aboutissement de montages financiers qui sont complexes et qui forcément prennent du temps.
149. Un certain nombre de programmes et de plans sont en cours d'évaluation dans d'autres cadres. Il importe d'en tenir compte dans une démarche d'articulation ou d'intégration. Il en est ainsi pour le Millenium African Recovery Programme et ses initiatives sectorielles, le Plan Omega, le plan d'action contre le racisme, le Plan Marshall contre le Sida, le Compact for African Recovery de la CEA, le Global Compact de l'ONU entre autres.
150. Sur la base de l'expérience acquise en Afrique dans la conception de programmes continentaux et mondiaux, un Comité de Personnalités Indépendantes issues de la Commission Millénaire pour l'Afrique et élargi à d'autres cercles pourrait être chargé à titre consultatif - d'élaborer à partir de l'existant, un cadre conceptuel pour la mise en œuvre des programmes et initiatives : définition des principes, procédures, cibles, aspects juridiques et institutionnels, etc...
151. Ce cadre prendrait la forme d'un recueil de principes et d'orientations pour la mise en œuvre des propositions pour l'Afrique face aux défis du 3<sup>e</sup> Millénaire.

152. Le même Comité fournirait aussi des éléments d'information sur les orientations financières budgétaires.

**LE PROGRAMME**  
**" 3<sup>e</sup> MILLENAIRE POUR L'AFRIQUE"**  
**Synopsis**

**Objectif fondamental**

Fournir une base mondiale au développement de l'Afrique

**Objectif spécifique**

Contribuer à la croissance, à la réduction de la pauvreté, à la renaissance et à l'intégration de l'Afrique dans le processus de mondialisation

Rehausser la place centrale de l'Afrique dans le système mondial

Mettre en place un système mondial de transfert de ressources sous le contrôle des Africains

**Propositions de l'objectif 1**

**A. METTRE EN OEUVRE DES PROGRAMMES CONCERTES D'INVESTISSEMENT**

1. Investissements en ressources immatériels ou les vecteurs de compétitivité et de rayonnement culturel
2. Investissements de portefeuille de produits et de services
3. Investissements pour l'infrastructure essentielle
4. Investissements dans les secteurs sociaux (santé, éducation et accès aux services sociaux de base, voir aussi B 10)

**Propositions de l'objectif 2**

**B. AFFIRMER LA PLACE CENTRALE DE L'AFRIQUE DANS LE SYSTEME MONDIAL**

4. Promouvoir l'éthique dans les affaires et lutter contre la corruption
5. Promouvoir la sécurité humaine
6. Mettre les applications scientifiques et technologiques au service
7. de la société et des citoyens
8. Mettre en place de l'Agence Spatiale Africaine et lancer le « Premier Satellite Africain"
9. Combattre le Sida/VIH, les inégalités et les pandémies
10. Promouvoir l'intégration inter régionale, sous régionale et transfrontière

**Propositions de l'objectif 3**

**C. PROMOUVOIR LE FONDS MONDIAL D'INVESTISSEMENT**

11. Promouvoir la création d'un nouveau Fonds Mondial pour l'Investissement et le Développement de l'Afrique
12. Accélérer la rénovation des IFIs et des IFRs
13. Faciliter l'émergence d'une gouvernance mondiale polycentrique

# **V. OBJECTIFS ET STRUCTURE DU PROGRAMME " 3<sup>e</sup> MILLENAIRE POUR L'AFRIQUE"**

## **A. METTRE EN OEUVRE DES PROGRAMMES CONCERTES D'INVESTISSEMENT**

### **Objectif :**

Contribuer à la croissance, à la réduction de la pauvreté, à la renaissance et à l'intégration de l'Afrique dans le processus de mondialisation

### **Domaines d'actions concertées**

#### **1. Investissements en ressources immatériels ou les vecteurs de compétitivité et de rayonnement culturel**

- 1.1. Investissements immatériels en biens d'équipement technologiques, composants et matériaux de fabrication avancés équipements informatiques, logiciel et services à haute valeur ajoutée
- 1.2. Investissements de formation et de renforcement des capacités technologiques et de gestion
- 1.3. Investissements organisationnels
- 1.4. Investissements culturels, littéraires et artistiques

#### **2. Investissements de portefeuille de produits et de services**

- 2.1. Développement agricole et rural
- 2.2. Achat de semences et de produits phytosanitaires
- 2.3. Valorisation industrielle des ressources minières
- 2.4. Institutions et services financiers
- 2.5. Programmes spécifiques de soutien aux PME, aux microentreprises et à l'artisanat

#### **3. Investissements pour l'infrastructure essentielle**

- 3.1. Infrastructures de transports et de communication
- 3.2. Infrastructures pour la fourniture de l'énergie :eau, électricité, fuel domestique et industriel
- 3.3. Infrastructure pour l'éducation et la formation
- 3.4. Infrastructure universitaire
- 3.5. Infrastructures d'information et de télécommunication
- 3.6. Infrastructures hôtelières et touristiques
- 3.7. Infrastructures financières
- 3.8. Infrastructures fiscales et douanières
- 3.9. Infrastructure de protection de l'environnement et de gestion de la biodiversité
- 3.10. Services de gestion des infrastructures publiques et de protection de la sécurité

#### **4. Investissements dans les secteurs sociaux (santé, éducation et accès aux services sociaux de base, voir B 5).**

## **B. AFFIRMER LA PLACE CENTRALE DE L'AFRIQUE DANS LE SYSTEME MONDIAL**

### **Objectif**

Rehausser la place de l'Afrique au sein du système mondial

### **Domaines d'actions concertées**

#### **1. Promouvoir l'éthique dans les affaires et lutter contre la corruption**

- 1.1. Attribuer le « Prix Nyerere » au « Leader politique africain de l'année » au comportement éthique exemplaire
- 1.2. Attribuer le « Prix Nyerere » à « l'Agent public de l'année » dans chacun des pays africains qui s'est distingué dans la lutte contre la corruption et la criminalité organisée
- 1.3. Diffuser les meilleures pratiques de lutte contre la corruption

#### **2. Promouvoir la sécurité humaine**

- 2.1. Coopération dans la poursuite des crimes contre l'humanité et le terrorisme global
- 2.2. Mise en place d'une commission mondiale « Vérité et Réconciliation » sur les conséquences de l'esclavage sur l'Afrique
- 2.3. Coopération de la poursuite des crimes économiques
- 2.4. Mise en place d'une commission d'enquête sur l'usage des ressources nationales dans les zones en conflits
- 2.5. Coopération dans la poursuite des délits contre les biens publics globaux
- 2.6. Mise en place de commissions de surveillance des dommages causés par le non-respect des règles et conventions internationales
- 2.7. Coopération dans la surveillance de la sécurité humaine pour garantir l'accès aux ressources agricoles, alimentaires, génétiques, médicales,
- 2.8. Mise en place de commissions de bioéthique

#### **3. Mettre les applications scientifiques et technologiques au service de la société et des citoyens**

- 3.1. Lancer l'Initiative « Millénaire Africain pour la Science et la Technologie, AMIST » entre les talents et les scientifiques africains restés sur place et leurs homologues opérant dans les autres régions du monde
- 3.2. Mettre en place de l'Institut Africain et de Centres multidisciplinaires pour l'Excellence dans les sciences, la technologie, les humanités et la gestion des politiques
- 3.3. Mettre en œuvre de programmes de recherche et de formation dans les domaines prioritaires :
  - Ressources naturelles et environnement
  - Agriculture et sécurité alimentaire
  - Santé (particulièrement HIV/SIDA et malaria)
  - Paix, Sécurité et Gouvernance
  - Genre et questions féminines

- Science et technologie de l'espace (voir 4)

#### **4. Mettre en place de l'Agence Spatiale Africaine et lancer le « Premier Satellite Africain »**

#### **5. Combattre le Sida/VIH, les inégalités et les pandémies**

##### **5.1. « Plan Marshall » contre le Sida/VIH et les pandémies**

- Programme trithérapeutique et d'achat de vaccins
- Programme de sécurité médicale
- Programme de promotion de l'hygiène et de la salubrité
- Programme de contrôle des prix des médicaments essentiels

##### **5.2. Programmes ciblés de réduction des inégalités, de la pauvreté et de l'exclusion sociale**

- Personnes en Situation d'esclavage
- Handicapés
- Réfugiés et personnes déplacées
- Jeunes exclus du système éducatif formel
- Femmes exclues du système éducatif formel

##### **5.3. Mettre en œuvre des programmes sociaux**

- Filet de sécurité
- Institutions de protection sociale
- Protection du droit des travailleurs immigrés
- Protection des enfants en situation de travail
- Formation professionnelle tout au long de la vie

#### **6. Promouvoir l'intégration inter régionale, sous régionale et transfrontière**

- 6.1. Promotion des initiatives transfrontières
- 6.2. Coopération juridique et judiciaire
- 6.3. Soutien aux micros et petites entreprises transfrontières
- 6.4. Programmes communautaires/sous-régionaux d'interconnexion des réseaux de communications, de transports et d'énergie
- 6.5. Programme d'évaluation des capacités d'abaissement des frontières entre les pays.

## **C. PROMOUVOIR LE FONDS MONDIAL POUR L'INVESTISSEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE**

### **Objectif :**

Organiser un système mondial de transfert de ressources financières sous le contrôle d'institutions africaines

### **Domaines d'actions concertées**

1. Mettre en place le Task Force chargé d'examiner les conditions d'émergence du Fonds et d'en évaluer les effets potentiels
2. Mettre en place le Comité de personnalités chargé de déterminer les procédures d'accès aux ressources mobilisées
3. Soumettre les propositions aux instances appropriées de l'Union Africaine et au public
4. Assurer la promotion du Fonds auprès des principaux acteurs ciblés
5. Soumettre à l'Union Africaine un projet de réforme de la gouvernance mondiale
6. Soumettre, à différents forums et groupes de pays, un projet de réforme de les IFIs et IFRs
7. Soumettre à l'Assemblée Générale de l'ONU un projet de réforme de la gouvernance mondiale.

Tableau 14 Les propositions : vue d'ensemble et processus de formulation

Thèmes fédérateurs de la vision	Propositions d'Actions	Programmes pilotes et Task Force	Pour mémoire : Thèmes identifiées à Maputo	Pour mémoire : Thèmes identifiées à Dakar
<b>Rehausser la place de l'Afrique dans le système mondial</b>	Promouvoir l'éthique dans la conduite des affaires publiques, combattre la corruption et lutter contre toutes les formes de terrorisme	Prix Nyerere	Promouvoir l'éthique dans la conduite des affaires publiques, combattre la corruption	Culture de la tolérance  Prix Nyerere du leadership africain
	Promouvoir la sécurité humaine			
	Mettre les applications scientifiques et technologiques au service de la société et des citoyens	AMIST	Mettre la science et ses réseaux au service de la société africaine	Accès à la diaspora
	Mettre en place de l'Agence Spatiale Africaine et lancer le « Premier Satellite Africain »	Agence Spatiale Africaine.		Institut africain de technologie et de l'espace
	Combattre le Sida/VIH, les inégalités et les pandémies	Réduction de la pauvreté, des inégalités et de l'exclusion sociale		
	Promouvoir l'intégration inter régionale, sous régionale et transfrontière	Intégration régionale en Afrique de l'Ouest et du Centre	Intensifier les échanges d'information sur les expériences d'intégration régionale	Intégration régionale
<b>Contribuer à la croissance, à la réduction de la pauvreté, à la renaissance et à l'intégration de l'Afrique dans le processus de mondialisation</b>	Investissements en ressources immatériels ou les vecteurs de compétitivité et de rayonnement intellectuel et culturel		Favoriser la croissance et le développement durables	Image nouvelle dans les médias Restituer le passé
	Investissements de portefeuille de produits et de services	Intégrations sous régionale et transfrontière		Valoriser les ressources
	Investissements pour l'infrastructure essentielle			Préserver la diversité
	Investissements dans les secteurs sociaux (santé, éducation et accès aux services sociaux de base, voir aussi B 10)	Plan Mondial contre le Sida	Préserver le potentiel humain de l'Afrique	Réduire la pauvreté  Education
<b>Mettre en place un système mondial de transfert de ressources sous le contrôle des Africains</b>	Promouvoir la création d'un nouveau Fonds Mondial pour l'Investissement et le Développement de l'Afrique	Task Force sur le Fonds Mondial pour l'Investissement et le Développement de l'Afrique	Augmenter l'aide	Etre un acteur global
	Accélérer la rénovation des IFIs et des IFRs	Groupe de personnalités sur les conditions de répartition des ressources financières mobilisés	Promouvoir de nouvelles démarches de coopération internationale	Annuler la dette
	Faciliter l'émergence d'une gouvernance mondiale polycentrique	Groupe de leaders politiques et de la société civile sur la gouvernance globale		Vision du futur en partage Responsabilité de l'ONU et de l'OUA

Tableau 15 : Les scénarios globaux à l'horizon du premier siècle du 3<sup>e</sup> Millénaire

Questions et Mots clés	- Respect des principes et application stricte des règles +	
<b>Titre du scénario</b>	<b>LE SCENARIO DE LA REGIONALISATION</b>	<b>LE SCENARIO DE LA DELOCALISATION</b>
<i>Relations entre l'Afrique et le reste du Monde</i>	L'Afrique dans un monde unifié	L'Afrique dans un monde différencié
<i>Nature du Système international</i>	Système hégémonique <b>Atrophie</b> de l'ONU, sans remise en cause fondamentale	Système hiérarchique <b>Statu quo</b> avec des dérogations au cas par cas pour faire face à des crises mondiales
<i>Modalités de l'intégration africaine</i>	Intégration par le relèvement des régions autour des grands pays	Intégration par la réduction de la pauvreté, des pandémies et la réhabilitation des pays en conflits
<i>Types d'Institutions</i>	Institutions régionales du type : Union africaine, Fonds monétaire africain et BAD à côté de l'ONU du FMI et de la BM	A côté de l'existant, des timides initiatives (Initiative pour la croissance et la réduction de la pauvreté, Plan Marshall contre le Sida, Forces d'interposition, aide humanitaire).
<i>Observations</i>	<i>Dans ce scénario intermédiaire, l'Afrique se pense progressivement comme une région. Mais une région entièrement dominée par la Triade</i>	<i>Dans ce scénario extrême, l'Afrique n'existe que par les menaces qui pèsent sur ses populations</i>
<b>Titre</b>	<b>LE SCENARIO DE L'ECLATEMENT</b>	<b>LE SCENARIO DE LA RECONNEXION</b>
<i>Relations entre l'Afrique et le reste du Monde</i>	L'Afrique dans un monde fragmenté	L'Afrique dans un monde polycentrique
<i>Nature du Système international</i>	Système <b>néo-libéral</b> (dollarisé) Une Agence de régulation pour coiffer l'ONU et gérer la sécurité globale et les conflits asymétriques	Système <b>polycentrique</b> Nouvelles modalités d'intervention et remise en cause du Système des N.U.
<i>Modalités de l'intégration africaine</i>	Intégration sélective de pays, de marchés ou de groupes de pression	Intégration par le développement durable
<i>Types d'Institutions</i>	ONG, Fondations firmes internationales concurrencent les organisations multilatérales Agenciation des mandats	Comité de sages et Réseaux auto-organisés prennent le relais des Etats, de l'ONU et des Organisations Régionales Contrat global et négocié de confiance entre acteurs (gouvernance globale)
<i>Observations</i>	<i>Dans ce scénario extrême, les puissances industrielles, financières et militaires négligent tout le reste. L'Afrique est une entité non gouvernable dont la gestion de ses composantes est privatisée</i>	<i>Dans ce scénario intermédiaire, un changement de paradigme à l'échelle mondiale se confirme. L'impulsion africaine permet d'envisager une meilleure répartition des coûts et des avantages de la croissance</i>

- Exhaustivité des principes et des règles +

